



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



DOM.

S. J



TH 377/10

AA 472-5

LA FAUSSETÉ

DU

PROTESTANTISME

DÉMONTRÉE.

LA FAUSSETÉ
DU
PROTESTANTISME

DÉMONTRÉE,

PAR

M^{GR} J. B. MALOU, ÉVÊQUE DE BRUGES. † 1864



BRUXELLES,

H. GOEMAERE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DE LA MONTAGNE, 52.

1857

Propriété de l'éditeur.

PRÉFACE.

Deux faits remarquables se produisent aujourd'hui au sein du Protestantisme.

D'une part l'Eglise catholique qui y fut longtemps un objet de mépris et d'aversion, y exerce maintenant sur les esprits un prestige qui a déjà amené beaucoup de conversions.

D'autre part les sociétés bibliques et les sociétés des missions qui se sont formées parmi les protestants depuis le commencement de ce siècle, au lieu de travailler à la consolidation des communions dont elles sont sorties et qu'elles représentent, ou de procurer activement la conversion des païens, s'adressent à peu près exclusivement aux populations catholiques pour les détacher du sein de l'Eglise leur Mère, et pour en former, de leur autorité privée, des églises protes-

..

tantes nouvelles, isolées dans le monde, privées de toute liaison avec le passé, de toute perspective d'avenir. Sans autre moyen de persuasion que des Bibles et de l'argent, sans autre secours que celui des prêtres apostats qui secondent leur œuvre, les agents des sociétés bibliques provoquent les défections des catholiques, troublent les consciences, et exercent au milieu de nous un apostolat inouï dans les annales de l'Eglise.

Ces deux mouvements contraires au sein du protestantisme, méritent une attention égale de notre part.

Dieu veut sans doute que nous autres catholiques et ministres du Seigneur, nous secondions le premier mouvement qui vient de lui; et que nous arrêtons, autant qu'il est en nous, le second qui lui est évidemment hostile.

Il est impossible à un cœur sincèrement catholique de n'être point pénétré d'estime pour ces protestants pieux, plus protestants par héritage et par éducation que par animosité contre l'Eglise ou par corruption d'esprit : le nombre en est

grand aujourd'hui en Europe ; pour ma part je professe à leur égard un respect très sincère et je serais heureux de pouvoir en toute circonstance les éclairer et les consoler.

Je suis convaincu que loin d'approuver les démarches anti-chrétiennes et inouïes des agents des sociétés bibliques, ces protestants éclairés blâment ouvertement le trafic des âmes qui se fait sous nos yeux ; et qu'ils ne voudraient ni y prendre part, ni en porter la moindre responsabilité.

Si dans les pages qui suivent nous exprimons un blâme sévère et quelques regrets, ce n'est pas aux protestants de bonne foi qu'ils s'adressent, mais à ces agents des sociétés bibliques qui foulent aux pieds l'Évangile dont ils se glorifient à tort de propager les doctrines ; mais à ces apostats qui, pour couvrir leurs vices et étouffer leurs remords, se font sciemment des apôtres d'erreur ; mais à ces loups couverts de la peau des brebis, à qui nous tâchons d'arracher leur masque. Ce sont ces malheureux que nous

voudrions faire rentrer en eux-mêmes par le sentiment d'une honte salutaire.

Comme les tentatives de séduction vont croissant, et que des artifices indignes sont mis en jeu, il est temps de placer au grand jour les doctrines que les agents des sociétés bibliques entendent substituer à l'antique foi catholique. Il est nécessaire de montrer que le protestantisme, dans son origine, dans ses principes, dans ses conséquences, n'est qu'erreur et fausseté.

Avant d'imposer aux catholiques leurs opinions nouvelles, ces ministres protestants devraient nous prouver qu'ils n'enseignent pas des doctrines humaines ; que la Bible dans leurs mains n'est pas un livre profane ; qu'ils sont capables de proposer la vérité avec certitude, et de la discerner infailliblement de l'erreur ; que les fondateurs du protestantisme ont basé leur église sur la révélation divine et non pas sur les rêves de leur esprit ; que le protestantisme existe aujourd'hui à l'état de religion positive, d'institution divine ; qu'il est en état

d'exercer un culte digne de Dieu, conforme à la Sainte Ecriture et adapté aux besoins du cœur humain ; qu'il est marqué au caractère de la véritable Eglise de Dieu ; qu'il possède un moyen certain d'expiation, et qu'il est en état de donner la paix aux consciences et la sécurité aux esprits ; qu'il est plein de vigueur et de vie ; enfin qu'il fleurira, selon toute apparence, jusqu'à la fin des siècles.

Voilà ce que les agents des sociétés bibliques devraient nous prouver, à nous catholiques instruits, à nous pasteurs légitimes de l'Eglise de Jésus-Christ, avant d'offrir aux simples et aux ignorants de l'argent et des Bibles.

Invités par des personnes pieuses à leur fournir des armes propres à repousser les attaques anti-chrétiennes que les agents des sociétés bibliques dirigent aujourd'hui contre la foi catholique, en Belgique, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de retracer en quelques pages les caractères sensibles de la fausseté du protestantisme, afin de forcer les minis-

tres protestants à prouver la vérité de leur croyance, avant de contester la solidité de la nôtre.

Toute la controverse actuelle se trouve résumée dans l'ouvrage que j'ai publié, il y a dix ans, sur la *Lecture de la Sainte Bible en langue vulgaire*. Mais cet ouvrage est épuisé, et il m'est impossible d'en donner une nouvelle édition maintenant, au moment de commencer mes visites pastorales.

J'offre donc aux défenseurs de la foi ce petit abrégé de la controverse que je viens de composer en quelques jours, espérant qu'il pourra leur être utile.

Je l'offre aussi aux protestants sincères et de bonne foi, comme un sujet de méditation bien sérieux. Si je m'adressais directement à eux seuls, j'aurais bien d'autres considérations encore à faire valoir : peut-être un jour en aurais-je le temps ; j'en ai certainement le désir. Je souhaite donc que ces réflexions dictées par le seul amour de la vérité, leur profitent et leur soient agréables.

Si je les oppose aux agents des socié-

tés bibliques, qui ont de grands torts aux yeux de l'Eglise, ce n'est point dans le but de les blesser ou de les humilier, mais c'est pour confondre leurs erreurs, et repousser leurs attaques. Je bénirais sincèrement le Seigneur, si les traits que je leur lance dans cette discussion, pouvaient se transformer, par un effet de la grâce, en traits de lumière céleste et en brandons d'amour divin. La plupart ont sans doute du zèle, et cette bonne foi qui est toujours le premier effet d'une éducation soignée. La grâce a donc une certaine prise sur leurs âmes. Il y a des moments où Dieu parle à leur cœur. Le spectacle de l'Eglise catholique, si vivante et si belle malgré les luttes incessantes dont elle est assaillie, est bien propre à faire impression sur les esprits sincères. Qu'ils ne méprisent jamais leurs doutes ; qu'ils les pèsent au poids du sanctuaire ; qu'ils méditent et qu'ils prient.

Tout en combattant ici par devoir leurs doctrines et leurs efforts, je forme des vœux sincères pour le bonheur de

leurs personnes, et je supplie très-humblement le Seigneur, de leur prodiguer ses lumières en retour des ténèbres qu'ils nous apportent. Puisse la grâce les toucher, et les ramener au bercail à l'heure même où ils s'efforcent d'en arracher les brebis du bon Pasteur.

J'atteindrais le comble de mes vœux, si ces lignes leur profitaient comme elles profiteront, j'espère, aux autres protestants qui cherchent de bonne foi l'Eglise de Dieu, et aux catholiques qui ne peuvent jamais sous aucun prétexte, ni la trahir ni la quitter.

Bruges, le 1^{er} mai 1857.

† J.-B. EVÊQUE DE BRUGES.

LA FAUSSETÉ

DU PROTESTANTISME

DÉMONTRÉE.

La religion chrétienne a deux éléments principaux : l'enseignement de la vérité, source de la foi, et les institutions divines, sources de la sanctification des hommes. Elle les doit tous les deux à Jésus-Christ, son divin fondateur, qui commença sa carrière, comme l'Esprit saint nous l'apprend, par *enseigner* et par *faire* (Act. I. 1).

Le divin Maître a été envoyé en ce monde à cette fin. *Il est venu pour rendre témoignage à la vérité* (Joan. xviii. 37), et pour se faire con-

naître lui-même ; car la *vie éternelle*, c'est-à-dire le moyen assuré de l'obtenir, *consiste à connaître Dieu et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ* (Joan. xviii. 3). Connaître Jésus-Christ et ses œuvres, marcher sur ses traces, profiter de ses conseils, c'est connaître et pratiquer la vérité, puisqu'il a dit de lui-même : *Je suis la vérité, la voie et la vie* (Joan. xiv. 6).

Après avoir rendu lui-même témoignage à la vérité, dans la Judée, pendant les trois années de sa vie publique, le divin Sauveur chargea ses apôtres et ses disciples de l'annoncer à toute la terre : *Allez, leur dit-il, enseignez toutes les nations* (Matth. xxviii. 19). Parlez hardiment en mon nom ; car c'est moi qui vous envoie. *Celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise* (Luc, x. 16).

Le divin Sauveur est venu aussi sur la terre pour remplacer les institutions mosaïques par des institutions nouvelles, et substituer au culte matériel des Hébreux un culte spirituel et sublime, à l'aide duquel les fidèles du Nouveau Testament pussent adorer Dieu en esprit et en vérité. Les sacrifices sanglants de l'ancienne loi

ont cessé ; l'oblation pure du corps et du sang de Jésus-Christ en a pris la place ; la hiérarchie mosaïque a été abrogée, et une hiérarchie nouvelle a été établie comme base de l'édifice nouveau.

Jésus-Christ a bâti son église sur le prince des apôtres et sur ses successeurs légitimes ; il a choisi leur autorité souveraine comme la base fondamentale de cet édifice spirituel : il a promis que jamais l'enfer ni ses suppôts ne parviendront à en ébranler les fondements. *Tu es Pierre, dit-il un jour au chef des apôtres, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle* (Matth. xvi. 18).

Le divin Sauveur communiqua aussi aux apôtres et à leurs successeurs les évêques, le pouvoir des clefs. *Recevez, leur dit-il, les clefs du royaume des cieux... Ceux que vous aurez déliés sur la terre, seront déliés dans le ciel... A ceux dont vous remettrez les péchés, les péchés seront remis ; à ceux dont vous les retiendrez, ils seront retenus* (Matth. xvi. 19. Joan. xx. 23).

L'Église de Jésus-Christ a été investie aussi

du pouvoir de commander, de promulguer des lois, de régler la discipline et de décider les questions qui concernent la pratique de la vie chrétienne et les choses du salut. Le Sauveur indique assez clairement ce pouvoir, lorsqu'il dit à ses apôtres et à leurs successeurs : *Allez, enseignez toutes les nations, ... et apprenez-leur à faire tout ce que je vous ai commandé* (Matth. xxviii. 20).

La véritable Église est donc investie du droit et des moyens d'enseigner la vérité et de condamner l'erreur. Elle est entourée d'institutions divines qui réalisent dans son sein les propriétés essentielles à la vraie religion. Elle possède un rite pour l'oblation et une victime sainte pour le sacrifice; elle n'est point privée de moyens d'expiation agréés de Dieu; elle possède des sacrements, moyens habituels de sanctification; elle exerce une autorité spirituelle légitime sur les âmes; en un mot, comme son divin époux qu'elle remplace sur la terre, elle est pour tous les enfants de Dieu, la voie, la vérité et la vie.

De ces principes fondamentaux, que je me borne à indiquer, parce qu'ils sont aussi clairs

que la lumière du soleil, on est forcé de conclure que toute société chrétienne, incapable d'enseigner la vérité avec certitude et de condamner l'erreur avec autorité, n'est pas l'Église de Jésus-Christ, mais une église humaine, mais une fausse église, qui trompe et qui égare. On est obligé d'en conclure aussi que toute société chrétienne qui, de son aveu, est privée de toute institution divine, de tout moyen positif d'expiation et de sanctification, est complètement étrangère à l'Église de Dieu, et ne peut procurer le salut à personne.

Or, le protestanisme, tel que nous le présentent aujourd'hui les agents des sociétés bibliques, et les ministres protestants que nous voyons parmi nous, se trouve dans l'impossibilité d'enseigner la vérité avec certitude et de condamner l'erreur avec autorité; il est dépourvu de toute institution divine, de tout moyen positif de sanctification; il est donc évidemment étranger à l'Église de Jésus-Christ; il peut aveugler, tromper, perdre les âmes; il ne saurait jamais les sauver.

Tous les caractères de la véritable Église de

Jésus-Christ manquent au protestantisme, tous les caractères de l'erreur se manifestent en lui. Il est faux et comme doctrine et comme institution. C'est ce que nous tâcherons d'établir par des faits notoires et par des raisonnements qui nous paraissent irréfutables.

CHAPITRE I^{er}.

DE LA FAUSSETÉ DU PROTESTANTISME, CONSIDÉRÉ
AU POINT DE VUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA
FOI.

Le protestantisme est dépourvu de tous les moyens d'exercer le divin ministère que le Sauveur a confié à ses apôtres et à leurs successeurs.

La base unique de son enseignement est la sainte Bible. Or, il ne possède pas ce livre comme un livre *divin*, mais comme un livre *profane*. Il est constitué de telle sorte, d'après ses propres aveux, que les protestants ne peuvent faire un

acte de foi chrétienne sur la divinité de la sainte Bible. Il est incapable d'enseigner avec une certitude infaillible les vérités révélées, et de condamner définitivement les erreurs contraires à la foi. Il est dépourvu de toute fécondité spirituelle dans l'enseignement des doctrines chrétiennes : on peut dire qu'il est frappé d'une stérilité complète. Les doctrines qui ont servi de prétexte au schisme et à l'apostasie des premiers réformateurs, des fondateurs du protestantisme, sont en partie manifestement erronées en partie blasphématoires. En dépit de leur principe : *Toute la Bible, rien que la Bible*, les protestants admettent, en matière de foi et de salut, plusieurs croyances qui ne se trouvent point dans la Bible ou bien qui y sont condamnées. Il est avéré qu'ils ont imposé aux fidèles, de la manière la plus arbitraire et la plus déraisonnable, un joug inconnu à leurs pères, et qu'ils ont restreint ainsi les voies du salut. Les erreurs et les contradictions de l'enseignement protestant ont réduit la Réforme à la confusion la plus complète, et à l'abjuration de ses propres principes. Elle périt aujourd'hui par le suicide. Au

fond, les doctrines du protestantisme ne sont que de vieilles hérésies condamnées autrefois, et plus insoutenables aujourd'hui que jamais.

ARTICLE I.

Le protestantisme ne possède pas la sainte Bible comme un livre divin, mais comme un livre profane.

Un des grands écrivains de la Réforme a dit que *la Bible est toute la religion des protestants.*

Toutes les communions protestantes se font gloire de n'être fondées que sur la Bible. Leur croyance n'a pas d'autre base, leur salut n'a pas d'autre fondement.

S'ils possèdent la Bible comme un *livre divin*, leur foi et leur salut sont fondés sur une *base divine* ; mais s'ils la possèdent comme un *livre profane*, comme un livre humain, leur foi et leur salut sont basés sur une *doctrine humaine* : toute leur religion se réduit à un simple système de philosophie.

Pour posséder la Bible comme un livre divin, que faut-il ?

Il faut qu'on l'ait reçue de Dieu et que Dieu ait déclaré qu'elle renferme sa parole. On doit pouvoir s'assurer, *par des moyens chrétiens*, infailibles, que Dieu l'a dictée tout entière, et qu'il n'a point permis qu'elle fût altérée plus tard par la négligence ou par la malice des hommes.

Or, les protestants n'ont pas reçu la Bible de Dieu ; ils n'ont aucun moyen chrétien de s'assurer qu'elle vient de lui, et qu'elle est entière aujourd'hui, comme elle l'était lorsqu'elle sortit de ses mains.

Il est certain d'abord que Dieu ne donne pas immédiatement la Bible à tous ceux qui la lisent.

Ceux qui en prennent connaissance aujourd'hui, ne peuvent la recevoir de Dieu qu'à l'aide d'intermédiaires sûrs et fidèles, qui l'ont reçue de lui à l'origine, et qui, d'après ses ordres, la remettent aux générations suivantes.

Pour que les générations actuelles puissent se glorifier d'avoir reçu la Bible des mains de Dieu, il faut que Dieu même ait établi entre ces générations et lui des intermédiaires officiels, si

je puis parler ainsi, qui aient reçu de lui la mission de conserver ce dépôt sacré et de le transmettre en son nom à tous les fidèles. Pourquoi les mahométans, par exemple, pensent-ils recevoir le coran de la main de leur faux prophète? Évidemment parce que Mahomet a institué un corps sacerdotal, chargé de veiller à la conservation et à l'interprétation légitime de ce livre. Pourquoi, nous autres chrétiens, ne recevons-nous pas le coran comme un livre sacré? Parce que nous refusons à Mahomet le nom de prophète, et le droit d'instituer un corps hiérarchique chargé de transmettre ce livre aux générations futures comme livre inspiré; enfin parce que nous ne reconnaissons aucun caractère sacré dans ce corps hiérarchique fondé par Mahomet pour conserver la *bible mahométane*, et que, par conséquent, nous ne considérons pas ce corps sacerdotal comme un intermédiaire légitime entre Dieu et nous, entre Mahomet et nous.

Or, les protestants ne reconnaissent aucun intermédiaire entre eux et Dieu; ils repoussent jusqu'à l'idée d'une tradition divine, apostolique ou ecclésiastique; ils prétendent que l'Église de

Jésus-Christ a été corrompue peu de temps après la mort du Sauveur, et que dès lors elle a disparu de la face de la terre. Dans leur système, les apôtres n'ont pas eu de successeurs; ni les doctrines, ni les institutions ne sont transmises de main en main; aucun lien ne lie les générations des hommes les unes aux autres; tous les chrétiens sont isolés dans le monde; chacun constitue une église à part; toute relation de l'âme fidèle avec Dieu, par l'intermédiaire des hommes, est contraire à l'Évangile.

En vertu de cette théorie, chaque protestant trouve la Bible dans le monde, ou *par hasard*, ou *lorsqu'on la lui remet*, absolument comme il y trouve le coran ou les lois de Manou. Personne n'est chargé, de la part de Dieu, de lui confier la parole sainte ni de la lui expliquer. Les protestants possèdent la Bible comme ils possèdent Homère et Virgile, Thucidyde et Tite-Live, Pindare et Horace: *Ils la rencontrent dans les bibliothèques; ils ont pour garantie de son intégrité les manuscrits!!!* Quant aux moyens spéciaux et d'institution divine, ils n'en ont, ils n'en reconnaissent aucun!

L'Église catholique, au contraire, se glorifie d'avoir reçu *la sainte Bible de la main de Dieu*, et chaque fidèle *la reçoit de Dieu par l'intermédiaire de l'Église, que Dieu, même a chargée d'en conserver le dépôt, et de la transmettre aux générations futures.*

L'Église catholique vit toujours semblable à elle-même : elle ne meurt pas, elle ne vieillit pas. Ce qu'elle a reçu à son origine de la main de son divin fondateur, elle le garde *dans tous les siècles* : sa tradition est continue, perpétuelle. La succession non interrompue de ses pasteurs légitimes en est la garantie. Les dépositaires de l'enseignement de la foi, les gardiens des institutions divines *n'inventent rien, ne changent rien* au dépôt qui leur a été confié ; ils remettent fidèlement à leurs successeurs ce qu'ils ont reçu de leurs devanciers.

Ainsi, chaque fidèle reçoit la sainte Bible de Dieu par l'intermédiaire de l'Église, et il la possède *comme un livre divin*. Mais les protestants ne la possèdent que comme un livre profane.

Le protestantisme est privé aussi de tout

moyen *chrétien* de s'assurer de l'étendue réelle et de l'intégrité de la sainte Bible.

Dans un livre aussi volumineux, reproduit tant de fois dans plusieurs langues pendant des siècles, combien d'erreurs et de méprises à craindre?

Le nombre de livres dont la Bible se compose, présente pour les protestants un problème insoluble. Il ont tranché, il est vrai, ce problème, mais avec la dernière témérité, mais d'une manière injustifiable, au point de vue *protestant* comme au point de vue *catholique*.

Parmi les protestants, *personne n'est revêtu de l'autorité nécessaire* pour trancher cette question : la question se trouve évidemment à l'état de problème. L'Église catholique admet au nombre de ses livres sacrés, *tous ceux qui ont toujours été en usage* dans son sein ; la société biblique d'Angleterre en admet un autre nombre ; les anciens conciles ont composé des listes encore différentes. Des protestants renommés par leur savoir ont contesté l'authenticité de plusieurs livres admis par toutes les Églises. Il n'est pas un seul livre, pas un seul chapitre, pas un seul verset, que le libre examen n'ait

attaqué au nom de la critique, de la philologie et de la science. De quel droit une simple société biblique, *sans autorité, sans mission*, a-t-elle osé trancher une question dont dépend l'enseignement de la foi, au risque *de priver* les fidèles *d'une partie* de l'héritage que Jésus-Christ leur a légué? Qui lui a indiqué les livres non canoniques? Le Saint-Esprit? Mais pendant quinze siècles il a dicté le contraire à l'Église?... Les protestants sont incapables, d'après les principes de leur communion, de fixer le nombre des livres saints d'une manière certaine; c'est-à-dire *de déterminer le véritable canon des Écritures*.

Ils sont incapables aussi de s'assurer par des moyens *chrétiens* de l'intégrité des livres saints qu'ils ont conservés dans leurs Bibles. Comment savent-ils que personne, soit par négligence, soit par imposture, n'y a rien ajouté, n'en a rien ôté? Ils n'ont pas d'autre garantie que l'autorité des manuscrits, absolument comme ils l'ont pour s'assurer de l'authenticité et de l'intégrité d'un livre profane. Si les manuscrits varient, si les citations ne s'accordent pas, les protestants sont condamnés à un doute incurable. Ils ne trou-

vent en dehors des raisons philologiques et de la critique littéraire, *que l'on applique à la conservation des livres profanes*, aucun moyen quelconque de s'assurer de l'authenticité et de l'intégrité des livres saints.

Les catholiques sont dans une position bien différente.

Leur Église, toujours vivante, rend témoignage par la tradition apostolique dont elle est dépositaire, de l'origine et de l'intégrité des Écritures qu'elle a reçues de la main des apôtres, qu'elle a constamment conservées et gardées comme son plus précieux trésor. Jamais elle n'a permis qu'on les alterât ou qu'on les tronquât. La sainte Bible est son code et sa loi, sans cesse appliquée au gouvernement du peuple de Dieu. Cette loi divine a été confiée à des interprètes légitimes, elle a été appliquée par un tribunal que le Sauveur a institué lui-même; elle a été observée dans tous les siècles, et a opéré partout un grand bien. L'autorité spirituelle que Dieu a établie et constamment éclairée de sa lumière céleste, dès qu'un doute s'élève, consulte sa tradition, son enseignement, sa conscience, et

déclare que tel livre, tel verset appartient ou n'appartient pas au corps des Écritures. La décision est légitime, *chrétienne*, d'abord parce que Dieu a promis à l'Église le secours de l'Esprit saint qui ne la quitte jamais, ensuite parce que Dieu lui a garanti, en faveur de son peuple, une infailibilité que lui seul pouvait promettre, que lui seul peut donner. Grâce à l'institution divine de l'autorité spirituelle de l'Église, lorsque les premiers pasteurs prononcent comme tels, en matière de foi, de mœurs ou de discipline, c'est Dieu même qui prononce par leur bouche et qui enseigne la vérité; dès lors, pour un catholique, le doute n'est plus possible.

Le protestantisme, au contraire, admet cette hypothèse absurde que Dieu *a jeté les livres sacrés dans le monde, sans les confier à personne en particulier, sans en constituer d'interprète légitime, sans créer un peuple dévoué qui les acceptât comme sa loi et sa constitution. Il s' imagine que Dieu, en donnant la loi aux hommes, a été moins sage, moins prudent que les législateurs humains. Ceux-ci savent fort*

bien que leurs lois ne peuvent produire aucun bien, ni aboutir à aucun résultat, si elles ne sont appliquées à une société régulièrement constituée et prête à suivre leurs principes, leurs commandements. D'après le protestantisme, Dieu a jeté sa loi sainte dans le monde, comme un livre spéculatif, qu'il abandonne à tous, qu'il ne donne à personne ! On ne conçoit pas de système plus contraire à toutes les notions de l'expérience et du bon sens, et par conséquent plus indigne de la sagesse et de la bonté de Dieu.

Des réflexions qui précèdent, il résulte que *la foi catholique est basée sur la sainte Bible comme sur un livre divin, dicté par le saint Esprit, reçu de Dieu, conservé et garanti par des institutions divines ; tandis que le protestantisme est fondé sur la Bible comme sur un livre humain, rencontré par hasard dans le monde, livre qui reste au milieu des nations sans gardiens, sans garanties et sans interprètes.*

Comme tout édifice est de même nature que sa base, il est vrai de dire que le protestantisme n'a rien de *divin* ; qu'il est une religion tout à fait *humaine*, une institution complètement *profane*.

ARTICLE II.

Il est impossible aux protestants de faire un acte de foi chrétienne sur la divinité de la Bible.

Qu'est-ce qu'un acte de foi chrétienne? C'est un acte par lequel l'esprit humain adhère à une vérité révélée, à cause de l'autorité de Dieu qui l'enseigne.

Nous croyons, par exemple, l'incarnation du Fils de Dieu, parce que Dieu nous dit que son Fils s'est incarné.

Lorsque l'on croit une chose *parce qu'on l'a vue, ou parce qu'on l'a apprise d'un autre homme*, on ne fait pas un acte de foi chrétienne : on adhère alors au témoignage des sens ou à l'autorité d'un homme.

Pour faire un acte de foi chrétienne sur la divinité de la Bible, il faut donc que l'on sache *par des moyeus chrétiens* que Dieu en est l'auteur. Il faut qu'en dehors de la Bible il y ait un moyen de connaître la révélation ; IL FAUT QUE LA PAROLE DE DIEU EXISTE EN DEHORS DE LA BIBLE, POUR NOUS ATTESTER QUE LA BIBLE EST UN LIVRE DIVIN

Or, c'est là une condition diamétralement opposée aux principes fondamentaux du protestantisme. Celui-ci tient pour certain que la Bible seule contient la parole de Dieu, et qu'en dehors de la Bible il n'existe aucun vestige de la révélation. Il lui est donc *matériellement impossible*, d'après ses propres principes, *de faire un acte de foi chrétienne sur la base même de la religion, sur la divinité des Livres saints*. Cette divinité peut lui être prouvée par des raisons historiques et philosophiques de l'ordre naturel, comme elle est prouvée aux incrédules et aux impies qui la rejettent; mais cette démonstration aboutit nécessairement à une conclusion naturelle, philosophique, profane. Elle appartient, selon l'expression de saint Thomas, aux préliminaires, aux préambules de la foi; elle ne fournit point par-elle-même les éléments d'un acte de foi chrétienne; seulement elle y achève, elle y conduit.

Je suppose maintenant, ce qui n'est pas, à savoir que *la sainte Bible enseigne en termes formels qu'elle est inspirée, divine dans toutes ses parties*; que le volume sacré, tel que les

sociétés bibliques l'ont façonné, contient *toute la parole de Dieu et rien que la parole de Dieu*; les protestants pourraient-ils, au moins dans cette hypothèse, faire un acte de foi chrétienne sur la divinité de la Bible?

Évidemment ils ne le pourraient pas. La raison en est fort simple. Voyez :

Avant de croire au témoignage que la Bible se rend à elle-même, comme à un témoignage divin, comme à la parole de Dieu, il faut savoir, *par un témoignage infaillible pris en dehors de la Bible*, que celle-ci renferme la pure parole de Dieu. Or, d'après les principes protestants, cela est impossible : ce témoignage infaillible, pris en dehors de la Bible, n'existe pas pour le protestant; il est donc impossible au protestant de faire un acte de foi sur le témoignage que la Bible se rend à elle-même.

Alléguer l'autorité de la Bible afin de prouver la divinité de la Bible, avant que cette autorité ait été prouvée elle-même par des preuves puisées dans la parole de Dieu, c'est commettre une grave erreur de raisonnement : c'est supposer ce qui est en question; c'est tomber dans un véritable

sophisme qu'en bonne philosophie on appelle cercle vicieux.

L'acte de foi que les protestants ne peuvent pas faire, les catholiques le font sans difficulté. Voici comment ils analysent leur croyance :

L'Église catholique, qui est le corps mystique de Jésus-Christ, corps vivant et animé de l'Esprit saint, *possède la parole de Dieu non écrite, en dehors de la Bible*. La tradition apostolique lui garantit l'origine divine et la parfaite intégrité des Livres saints. L'Église est d'institution divine, et elle peut rendre témoignage non-seulement aux livres dont elle est dépositaire, mais aussi à elle-même. Comment cela ? Parce que *son autorité divine a été prouvée dès l'origine par des faits divins*, par des miracles éclatants et nombreux, *opérés dans le but d'établir et de faire admettre cette autorité*. Les apôtres ont fait des miracles dans l'intention hautement déclarée de prouver leur mission et celle de leurs successeurs. Ces faits divins restent : leur témoignage démontre l'autorité de l'Église catholique dans tous les temps.

Les catholiques possèdent donc, en dehors de

la Bible, un témoignage divin de la divinité de la Bible et ce témoignage divin, qui leur est transmis par l'Église, a sa garantie propre dans les miracles opérés pour établir l'Église même et pour en démontrer l'autorité. Les fidèles dans l'Église croient donc la divinité de la sainte Bible, parce que Dieu même la leur a révélée par la voix de l'Église, son épouse, le corps mystique de Jésus-Christ.

Jamais l'inspiration, la divinité des Livres saints, n'a été prouvée par des faits divins posés à cette fin, comme a été prouvée l'autorité divine de l'Église. Jamais on ne citera un miracle opéré dans le but de prouver que les quatre évangiles, les actes des apôtres, les treize épîtres de saint Paul, les sept épîtres catholiques et l'apocalypse, renferment la parole de Dieu et nerenferment que cela. Pas un seul miracle n'a été opéré à cette fin.

Il existe encore une autre différence essentielle entre les catholiques et les protestants, qu'il importe de signaler.

Au fond, un catholique n'est pas tenu, avant d'accepter la Bible comme la parole de Dieu, de se démontrer à lui-même la divinité de ce livre,

par des preuves prises en dehors de l'autorité de l'Église.

Il est par son baptême enfant de cette Église, qu'il appelle *sa mère*, comme il appelle Dieu *son père*. Il trouve sa famille en possession du livre sacré : il en reçoit l'héritage sans inquiétude et sans contestation. Un fils ne réclame point de ses parents, avant de s'approprier leurs titres et leurs biens, des preuves authentiques de leur noblesse ou de leurs propriétés. Il les accepte sans défiance, il les conserve avec amour. Ce que tout le monde considère comme le bien de la maison à laquelle il appartient, il n'a garde de croire qu'il n'y ait aucun droit, ou que ses droits soient contestables. Pour jouir librement de ces biens, il n'a qu'une chose à faire, constater qu'il appartient à cette famille, qu'il est fils de la maison.

Un catholique, pour se trouver en possession de la sainte Bible comme de la parole de Dieu, n'a donc qu'à s'assurer qu'il est enfant de l'Église à qui Dieu a confié ses Écritures, et qui les possède comme un héritage légitime depuis le temps des apôtres.

L'Église catholique n'a besoin d'*aucune démonstration, en dehors du témoignage qu'elle se rend à elle-même*; car, en sa qualité de corps mystique de Jésus-Christ, elle est la même dans tous les temps; sa vie s'étend à tous les siècles; son individualité ne souffre aucune interruption. L'Église catholique de nos jours est bien celle qui a reçu les livres saints de la main du Sauveur et des apôtres. Lorsqu'elle nous assure qu'elle a reçu ces livres de la main de Dieu, elle ressemble à une personne qui raconte dans l'âge mûr les événements dont elle a été témoin dans sa jeunesse. Sa possession est un fait dont elle explique elle-même l'origine, un fait que sa mémoire atteste, que son autorité confirme. Quand l'Église, vivant toujours de la même vie, nous déclare ce qui lui est arrivé dans son jeune âge, qu'avons-nous encore besoin ou de témoins ou de preuves?

Par une raison toute contraire, les protestants ne peuvent sous aucun prétexte se passer d'une démonstration régulière et rigoureuse de la divinité de la Bible: car ce livre n'est point pour eux *un héritage de famille*; c'est un volume

qu'ils rencontrent *par hasard* dans le monde; et dont l'autorité ne peut leur être connue qu'en vertu des preuves qu'ils en découvrent. Puisque l'Église, d'après eux, n'est ni dépositaire, ni fidéicommissaire des livres saints, les protestants en sont réduits, ou à se démontrer la divinité et l'intégrité de la sainte Bible, par des preuves théoriques convaincantes, décisives, ou bien à admettre aveuglément, sans motifs, au hasard, une vérité dont la vie chrétienne et le salut dépendent.

Quelle différence encore ici entre la position des catholiques et celle des protestants, dans la grande affaire du salut!

Les protestants sont donc, nous venons de le voir, dans l'impossibilité absolue d'admettre la divinité de la Bible, comme une vérité révélée, et de la professer par un acte de foi chrétienne. Leur foi, leur religion et leur salut reposent sur un fait humain.

ARTICLE III.

Le protestantisme est incapable d'enseigner avec certitude aucune vérité chrétienne.

Comme la foi est la base du salut, il importe à tout chrétien, je dirai même à tout homme de bon sens, d'avoir la plus grande certitude possible des vérités qu'il croit révélées de Dieu.

Le doute en cette matière est non-seulement périlleux, puisqu'il met en question l'espérance du salut, mais il est encore insupportable à tout âme qui craint Dieu. Quand il y va du bonheur ou du malheur éternel, l'esprit n'a de repos que dans *une certitude inébranlable*.

Quoique la lumière de la foi soit de sa nature un aide et un secours pour l'esprit humain, on ne peut nier qu'en dehors des vérités fondamentales, qui sont inculquées de mille manières et à tout propos, des doutes ne puissent naître facilement à l'égard des vérités secondaires que la révélation divine renferme. L'étendue de ce dépôt sacré, la trempe si différente des esprits,

la mobilité excessive des opinions, ont pour effet naturel de soulever des questions, de provoquer des querelles, d'alimenter les controverses, et de faire sentir le besoin d'une autorité souveraine qui juge en dernier ressort. Chez les protestants, ces doutes planent sur les vérités fondamentales de la révélation, sur les dogmes qui décident de l'ensemble des devoirs chrétiens et de la base du salut. Ainsi, par exemple, la question de savoir si Jésus-Christ a fondé une église visible ou non, et si cette église peut commander ou non dans les choses relatives au salut, se trouve chez beaucoup de protestants à l'état de problème.

Le doute peut naître chez les catholiques sur toutes les doctrines que l'autorité légitime n'a point décidées, à cause de la manière même dont la révélation divine leur a été communiquée.

Les dogmes n'ont pas été tous énoncés en propositions claires et distinctes, mais ils sont répandus dans l'histoire de la religion, et se présentent sous diverses faces. Les uns sont exprimés clairement et distinctement ; les autres d'une manière implicite ou obscure ; ceux-ci sont expliqués par les faits, ceux-là sont enveloppés

dans d'autres dogmes. Pour démêler ces doctrines, pour les saisir dans leur ensemble et dans leurs détails, il faut une assez grande perspicacité, une force d'esprit peu ordinaire. Au milieu de ces recherches, ce qui frappe l'attention de l'un, échappe à l'œil de l'autre. La divergence d'opinion est donc naturelle, même chez les catholiques, aussi longtemps que l'Église n'a pas décidé les questions en litige.

Chez les protestants, le doute est l'état habituel des esprits; le doute est le premier pas dans la recherche de la vérité. Tout bon protestant doit aborder l'étude de la religion *avec une certaine défiance de la doctrine* qu'il examine, et *avec une grande confiance dans ses lumières personnelles*. Le principe du libre examen, qui force tous les fidèles à discuter les vérités de foi par eux-mêmes, et le principe du jugement individuel qui leur permet de prononcer en dernier ressort sur toutes les matières de foi, doivent nécessairement multiplier à l'infini les opinions et les croyances, et noyer les esprits ordinaires dans un déluge de doutes et d'hésitations. Les contradictions des hommes les plus

habiles et les plus savants, les controverses soulevées entre les diverses communions protestantes, mettent nécessairement le comble aux incertitudes des fidèles réformés.

Le protestant sincère a-t-il un moyen quelconque de sortir de ce dédale où il se trouve forcément engagé? Il n'en a aucun.

C'est un axiome de la Réforme, que *Dieu n'a chargé personne en ce monde de discuter et de résoudre avec autorité les matières de religion.* Il n'a constitué aucun juge pour expliquer et appliquer sa loi. *Les pasteurs* n'ont pas qualité pour terminer les controverses. Leur opinion n'a pas plus de valeur que celle *du dernier des fidèles.* Quand une communion protestante a prononcé une sentence qu'elle considère comme définitive, non-seulement les autres communions réformées, mais chaque membre de la communion qui a prononcé, ont le droit rigoureux de soumettre cette sentence à leur libre examen, et de la rejeter avec tout autant d'assurance que leurs chefs en ont montré lorsqu'ils l'ont promulguée. *Le doute domine toute décision protestante; aucune autorité, aucun fait, aucun droit ne s'é-*

lèvent au-dessus de lui; le doute est souverain, il est maître: il est le dernier mot de tout enseignement protestant.

Lorsqu'un fidèle protestant renonce au doute et adopte la croyance de sa communion et de ses pasteurs, il ne jouit point pour cela de la certitude dont tout chrétien a besoin dans les matières de salut. Qu'il admette cette croyance, soit parce qu'il en est convaincu, grâce au jugement individuel qu'il a prononcé et en vertu des lumières bornées de son esprit, soit parce qu'il s'incline devant l'opinion de ses pasteurs, il n'a pour garantie de sa foi qu'un motif humain, une raison faillible. Pendant qu'il s'attache à cette croyance, d'autres protestants plus instruits que lui adhèrent à la croyance contraire, et ils y adhèrent avec autant de sincérité, de conviction et de légitime assurance que lui. Cependant *il est impossible que les deux doctrines contradictoires soient vraies*. Pour peu qu'il réfléchisse, le doute revient, et le doute lui reste comme le dernier mot de toutes ses croyances.

Il n'en est pas ainsi pour le fidèle catholique.

Grâce à l'autorité divine et vivante de l'Église,

tous les doutes qui s'élèvent parmi le peuple chrétien ont un remède infallible. Le tribunal que Dieu a érigé lui-même au milieu de son peuple pour interpréter sa loi, est visible et permanent; il jouit du droit souverain de prononcer en dernier ressort sur toutes les questions qui intéressent le salut; son autorité actuelle et vivante s'étend à toutes les questions possibles, elle embrasse tous les besoins de l'âme chrétienne. Jésus-Christ a dit à son Église : *Voici que je suis avec vous, jusqu'à la consommation des siècles* (Matth. ult. ult.): lorsque celle-ci a prononcé, pour un catholique tout est dit; l'autorité de l'Église se résout dans celle de Dieu; lorsqu'elle déclare que telle doctrine est révélée, le doute n'est plus possible; lorsqu'elle déclare que telle doctrine n'est pas révélée, la chose n'est pas moins certaine. Le catholique peut donc, en obéissant à l'autorité infallible de l'Église, se débarrasser de tous les doutes qui envahissent son esprit, et adhérer avec la plus grande certitude possible aux vérités révélées.

Le protestant au contraire est dans l'impossibilité matérielle de sortir des doutes qui s'élèvent

dans son esprit; il est condamné à vivre et à mourir avec eux. En dehors de l'Écriture, il ne trouve aucune autorité investie du pouvoir de prononcer en matière de religion.

L'Écriture sainte, loin de résoudre les doutes, est la source la plus féconde des contestations qui désolent la Réforme. Les pasteurs et les synodes, qui tranchent les questions dogmatiques ou morales, *usurpent une autorité qu'ils n'ont pas; leur jugement ne dépasse jamais la valeur d'une opinion humaine, contestable et toujours contestée.* Le protestantisme est donc radicalement incapable d'enseigner la vérité avec certitude, et de résoudre légitimement un seul doute en matière de religion:

Je le demande à nos frères protestants, la vérité de Jésus-Christ peut-elle se trouver là où aucune vérité n'est connue avec certitude, où le doute est une fatale nécessité?

ARTICLE IV.

Le protestantisme est incapable de condamner définitivement aucune hérésie, de proscrire avec autorité aucune erreur.

Il est évident que si la Réforme ne peut enseigner aucune vérité avec certitude, elle ne peut non plus condamner d'une manière absolue aucune erreur. La vérité et l'erreur, quoique opposées, sont cependant corrélatives.

De deux assertions contradictoires, l'une est nécessairement fausse, lorsque l'autre est vraie. Ainsi, lorsqu'on dit : Cet homme est bon ; cet homme n'est pas bon. On dit nécessairement une chose vraie et une chose fausse. *Mais l'assertion contradictoire à une assertion douteuse, est elle-même douteuse ; elle n'est ni certainement vraie, ni certainement fausse.* Prenons pour exemple ces assertions contradictoires : Il est probable que tel navire a péri ; il est probable que ce navire n'a point péri. Personne ne peut déterminer la fausseté de cette seconde proposition, avant de connaître par des rapports certains que la première est vraie.

Eh bien, dans le protestantisme, nous venons de le voir, toutes les vérités révélées sont douteuses et restent à l'état de problèmes : donc les erreurs contraires à ces vérités ne sont pas certainement des erreurs : elles aussi restent à l'état de problèmes, et personne n'a droit de les taxer de fausseté.

Lorsque la vérité est bien déterminée et certaine, l'erreur contraire est certaine et déterminée ; mais lorsque le doute plane sur la vérité, il plane aussi sur l'erreur, avec cette différence que cette situation est tout entière au détriment de la vérité et à l'avantage de l'erreur, puisque la vérité est une, et l'erreur multiple. *En ôtant à la vérité sa certitude, on lui enlève son existence, on la détruit ; en jetant un doute sur l'erreur, on ne fait que changer sa forme, on ne la détruit pas.*

L'impossibilité de condamner définitivement l'erreur résulte, pour le protestantisme, de deux raisons : la première, qu'il n'a aucune règle de foi ; la seconde, qu'il n'a aucun juge des controverses.

Dans l'église catholique, on a l'un et l'autre. La règle de foi se trouve dans la tradition et dans

l'enseignement de l'Église qui a une grâce spéciale pour comprendre et pour interpréter les Écritures. L'Église elle-même a été constituée juge de toutes les controverses ; elle les décide en dernier ressort, en vertu d'une autorité à laquelle Dieu a promis l'infaillibilité.

Les protestants n'ont aucune règle de foi, si ce n'est leur jugement individuel ; or ce jugement individuel est précisément la source de toutes les erreurs auxquelles il faudrait porter remède ; il n'est donc d'aucun usage dans le discernement et l'appréciation des erreurs dogmatiques.

Conséquents avec ce principe de la Réforme, les rationalistes ont soutenu que l'hérésie, que l'erreur n'existe pas, qu'elle n'est pas possible. Qu'est-ce que la vérité, disent-ils, si ce n'est ce que nous découvrons nous-mêmes dans la Bible, à l'aide de nos lumières personnelles ? Dès que nous y découvrons une doctrine, ce n'est plus une hérésie, c'est un dogme. L'erreur n'est pas possible : l'hérésie est une chimère.

Malheureusement les protestants même instruits, ne s'entendent pas sur les doctrines que le jugement individuel découvre dans la Bible.

Ce que les uns affirment, les autres le nient. Or de deux assertions contradictoires l'une est nécessairement fautive : il y a donc évidemment parmi les protestants des erreurs contraires à la parole de Dieu et à la foi chrétienne.

Dans cet état de choses, nier l'existence de l'erreur, la possibilité de l'hérésie, qu'est-ce, sinon placer l'erreur et la vérité sur la même ligne, et confondre l'hérésie avec le dogme? Qu'est-ce, sinon supprimer toute ligne de démarcation entre la vérité et le mensonge, et introduire la confusion la plus déplorable dans l'enseignement chrétien?

Voilà cependant où les communions protestantes en sont arrivées, par une conséquence naturelle, nécessaire de leurs faux principes!

Elles sont obligées d'admettre comme vérités de foi des propositions contradictoires, dont l'une ou l'autre est nécessairement fautive! C'est ainsi qu'elles rendent la sainte Bible solidaire de toutes les aberrations de l'esprit humain.

Le protestantisme ne fait point difficulté d'avouer qu'il ne reconnaît aucun juge de la foi, aucun juge des controverses chrétiennes, aucun juge

qui soit revêtu de l'autorité nécessaire pour les décider, aucun juge qui ait une promesse certaine de Dieu pour garant de la vérité de sa sentence.

Dans le système protestant, il n'y a que le jugement individuel qui soit réputé infaillible; lui seul n'est justiciable de personne.

Comme la raison individuelle est la source ordinaire des erreurs, il s'ensuit que tous les égarements de l'esprit humain sont légitimés d'avance et en principe, et que le protestantisme est complètement désarmé contre toutes les erreurs possibles. Il est impuissant et incompetent pour en dénoncer, pour en réprimer une seule.

Ainsi les protestants, en vertu du principe du libre examen, ont le droit de nier et de rejeter, non-seulement les doctrines que les pasteurs leur enseignent de commun accord, mais aussi les principes fondamentaux de la Réforme. Rien n'est excepté de la juridiction souveraine de la raison individuelle; rien par conséquent ne peut échapper à son action destructrice. Il est donc vrai de dire que le protestantisme, en posant ses principes fondamentaux du libre examen et de l'infailibilité de la raison individuelle, s'est livré

lui-même aux caprices du premier visionnaire venu, aux hallucinations de l'ignorance comme aux témérités du savoir, a commis un véritable suicide. Il est réellement, et par sa faute, à la merci de tous les novateurs : il n'a le droit ni de condamner ceux qui le condamnent, ni de proscrire ceux qui le proscrivent !

Voilà jusqu'à quelles conséquences déplorables ses faux principes ont entraîné le protestantisme ! En faut-il davantage pour prouver qu'il n'est pas l'œuvre de Dieu ?

ARTICLE V.

Le protestantisme est frappé d'une stérilité spirituelle absolue.

Un des signes les plus manifestes de la vérité de l'Église catholique, éclate dans sa vie spirituelle et dans sa fécondité toujours croissante.

Si de temps en temps l'enfer fait éprouver à cette Église des pertes sensibles, par le schisme ou l'hérésie, le Ciel à son tour lui fait faire tous les jours des conquêtes par l'apostolat.

Depuis la défection des peuples qui ont em-

brassé la prétendue Réforme, l'Église a donné une nouvelle impulsion aux missions catholiques parmi les nations infidèles, et secouant la poussière de ses sandales sur les pays rebelles, comme les apôtres le firent sur Samarie, elle a porté la bonne nouvelle aux peuples assis encore à l'ombre de la mort ; et ceux-ci ont salué la lumière admirable de l'Évangile, dès qu'elle a frappé leurs yeux.

Il est au moins probable, s'il n'est pas certain, que l'Église catholique compte aujourd'hui plus de fidèles dans son sein qu'elle n'en comptait avant la révolte de Luther.

Quoi qu'il en soit, les conquêtes continuent. C'est par le ministère apostolique de l'Église que nous voyons s'accomplir les prophéties qui annoncent la vocation successive de tous les peuples à la foi.

Je pourrais m'étendre sur un autre sujet non moins fécond, je veux parler des œuvres de charité que l'Église conseille, anime, multiplie, des dévouements héroïques qu'elle inspire, des merveilles morales qu'elle opère. Les cris d'admiration qu'elle arrache aux ennemis de sa foi,

me viendraient puissamment en aide. Mais comme je me propose de prouver ici la fausseté du protestantisme plutôt que la vérité de l'Église catholique, je me borne à constater l'avantage que cette thèse pourrait m'offrir.

Je ne puis omettre cependant une réflexion. L'Église catholique se maintient et prospère, malgré les attaques réitérées des sectes protestantes, de l'incrédulité et de l'impiété coalisées. Au milieu des injures, des outrages et des persécutions, elle conserve sa vie et étend son influence; comme son divin fondateur, elle triomphe par la croix et par les tribulations. Elle paraît douée d'une vie surnaturelle, d'une force plus qu'humaine; pourquoi? parce que la main de Dieu même qui l'a créée, la soutient et la rend supérieure à toutes les atteintes de l'enfer et du monde.

Le protestantisme, au contraire, malgré les richesses dont il dispose, en dépit de la protection et des faveurs dont il jouit, ne montre ni vie ni action. Il semble frappé d'une stérilité radicale.

Je ne parle point ici du bien que certains protestants pieux peuvent opérer par un effet de la

grâce qui les ramène à l'unité, ou qui se sert d'eux comme d'instruments de la miséricorde divine. Je ne nie point les sentiments religieux des individus : j'envisage les communions protestantes dans leur ensemble; je considère le protestantisme comme corps.

Depuis le xvi^e siècle, où une série de défections déplorables lui procura l'existence, on ne pourrait pas citer une seule nation, une seule province, une seule ville dont il ait fait la conquête. Le protestantisme est resté d'abord stationnaire; et bientôt après il commença à décliner. C'était une maladie : elle a emporté les membres malsains ou gangrenés; et elle cessa bientôt ses ravages, faute d'aliment.

A toutes les époques, on a vu un petit nombre de catholiques isolés apostasier pour embrasser le protestantisme, tandis qu'un grand nombre de protestants rentraient dans l'unité. Mais dans ce mouvement réciproque, un fait bien digne de remarque s'est constamment produit : *tandis que les catholiques qui passaient à la Réforme étaient considérés comme le rebut du peuple chrétien, les protestants qui revenaient au Catholicisme*

étaient considérés, par ceux mêmes qu'ils quittaient, comme les personnes les plus pieuses et les plus distinguées de leur communion. Les catholiques convertis au protestantisme ne cherchaient, dans leur démarche, qu'un moyen de couvrir leurs passions; les protestants convertis au catholicisme ne suivaient au contraire que les plus nobles inspirations du cœur humain. Par le caractère des personnes qu'elles captivent, par l'attrait qu'elles leur présentent, par la nature de l'empire qu'elles exercent, il est facile d'apprécier les deux religions contraires, et de comparer leur fécondité.

La stérilité du protestantisme dans l'œuvre de la conversion des infidèles est encore un effet de l'impuissance dont Dieu l'a frappé, et de l'abandon où l'Esprit saint le délaisse.

La prétendue Réforme existait depuis trois siècles environ, lorsqu'elle songea pour la première fois à exercer l'apostolat parmi les nations infidèles. L'exemple de l'Église catholique la fit rougir alors de son inaction, et l'engagea dans une foule d'entreprises dont le but est louable sans doute, mais dont les résultats sont aujour-

d'hui d'une nullité désespérante. Dans une œuvre où l'esprit de Dieu et l'amour du sacrifice font tout, le protestantisme ne compte que sur des moyens matériels. Il amasse et dépense force argent; il imprime et distribue force Bibles : il ne fait rien. Comme tout arbre que le père de famille n'a point planté, il ne porte aucun fruit.

Depuis quelques années, au lieu de convertir les infidèles à la foi chrétienne, les sociétés bibliques ont organisé un prosélytisme pitoyable parmi les populations catholiques. De prétendus ministres de l'Évangile, largement payés, répandent l'argent à pleines mains parmi les catholiques pauvres à condition d'en obtenir une adhésion plus ou moins équivoque à leurs églises improvisées, et le droit d'en instruire les enfants dans les idées de la Réforme. On a organisé ainsi un véritable trafic des consciences, trafic contraire à toutes les notions chrétiennes, et inouï dans les fastes de l'Église. Faut d'autres moyens, ces apôtres d'un nouveau genre exercent une nouvelle simonie, une simonie véritable. Ils invitent les catholiques à leur livrer pour de l'argent leur foi, leur

conscience, les dons qu'ils ont reçus de Dieu. Ils disent aux fidèles : Que voulez-vous que je vous donne, pour que vous renonciez aux promesses de votre baptême, aux obligations de toute votre vie? Quelle somme d'argent désirez-vous, pour que vos enfants deviennent protestants? On nous assure que, dans ce trafic des consciences, il existe des prix courants, des tarifs connus. L'apostasie d'une famille, selon le nombre des personnes qui la composent, vaut aux ministres protestants de cinq à quinze cents francs une fois payés! A-t-on jamais, je le demande, entendu parler d'un commerce aussi sacrilège! Les ministres qui ne veulent rien que la Bible, sont-ils capables de nous indiquer dans la Bible un seul passage qui autorise ces ventes et ces achats abominables? Les seuls exemples qu'ils puissent alléguer à l'appui de ce trafic des consciences, c'est l'exemple des pharisiens et des scribes qui payèrent trente deniers à Judas afin qu'il leur livrât son divin Maître; c'est l'exemple de Simon le magicien, qui offrait de l'argent aux apôtres pour obtenir le don de conférer le Saint-Esprit! Les fidèles n'ont donc qu'une seule réponse à

faire aux ministres protestants qui leur offrent de l'argent pour acheter leurs âmes, celle que saint Pierre faisait à Simon : *Que ton argent péricule avec toi, parce que tu as cru qu'on pouvait acquérir le don de Dieu à prix d'argent* (Act. VIII. 20)!

L'Église catholique a toujours envisagé la conversion des âmes comme une œuvre divine, comme le fruit de la grâce et de la persuasion ; si elle a permis de sévir contre des apostats, qui ayant goûté le don de Dieu, s'étaient rendus volontairement coupables de trahison et de parjure, jamais elle n'a autorisé ni approuvé la violence ou la contrainte comme moyens de conversion. Le protestantisme fait pis qu'employer la violence : il en appelle à la cupidité, il exploite l'indigence, il se fait une arme des passions et des besoins ! C'est là évidemment descendre au dernier degré de la dégradation religieuse.

Cet apostolat indigne, loin de prouver la vie et la fécondité de la Réforme, lui imprime une flétrissure dont elle ne se lavera jamais.

La stérilité du protestantisme, malgré l'agita-

tion fébrile que nous voyons dans son sein de puis un demi-siècle environ, est évidemment un signe de l'abandon de Dieu et une marque certaine de la fausseté de son enseignement.

ARTICLE VI.

La fausseté du protestantisme prouvée par les doctrines de ses fondateurs.

On connaît l'arbre à ses fruits.

Si Luther et Calvin avaient été des hommes de Dieu, ils eussent enseigné la vérité pure sans mélange d'erreur; ils eussent professé, en fait de morale, des principes propres à édifier le peuple fidèle.

Hérésiarques, artisans d'erreurs, ils se sont signalés dès le principe de la Réforme, il faut bien le dire, par d'horribles blasphèmes et par des opinions erronées qui renversent toutes les bases de la morale chrétienne.

Luther et Calvin, divisés sur d'autres sujets, étaient d'accord sur ce point, que l'homme, par le péché d'Adam, a perdu son libre arbitre, et n'est plus responsable par conséquent du mal

qu'il fait. Ils ont été jusqu'à attribuer à Dieu le mal que fait l'homme, et à trouver équitable que Dieu inflige à l'homme un châtement éternel pour les péchés qu'il a commis sans pouvoir les éviter!

Luther a écrit un traité pour prouver que le *libre arbitre* de l'homme est *esclave! De servo arbitrio!*

Calvin pose comme base de toute sa théologie que Dieu a prédestiné des hommes à l'enfer, et qu'il les a créés pour les damner!

Calvin admet le péché dans notre divin et adorable Sauveur, dans l'Agneau sans tache, dans *ce pontife innocent, sans souillure, séparé des pécheurs!*

Ces horreurs, qui révoltent la conscience du chrétien et même du philosophe, servirent de prétexte au schisme, à la séparation d'avec l'Église romaine. Les premiers protestants prodiguèrent l'insulte, l'injure et la menace au Saint-Siège et au concile de Trente, parce qu'ils anathématisaient ces abominations!

Redire les principes et les conseils de Luther en fait de morale, ce serait souiller ces pages. Bornons-nous à dire que le patriarche

de la Réforme, dans une consultation raisonnée, a admis la légitimité de la polygamie, à la demande du landgrave de Hesse ! c'est-à-dire qu'il a violé ouvertement la loi de Dieu, et foulé aux pieds les prescriptions les plus formelles de l'Évangile.

Les protestants ont abandonné la plupart de ces blasphèmes et de ces erreurs, après avoir écrit bien des volumes pour les soutenir ou les excuser. *Il n'en est pas moins vrai que ces horribles doctrines ont servi de prétexte à la Réforme, et ont été considérées fort longtemps parmi les disciples de Luther et de Calvin comme des doctrines fondamentales.*

Un corps de croyances souillé par d'aussi grossières erreurs, par d'aussi affreux blasphèmes, peut-il venir de Dieu ? Ceux qui, après avoir abandonné ces horreurs, conservent le corps de doctrine dont elles faisaient partie dès le principe, peuvent-ils en justifier l'origine ? peuvent-ils l'accepter comme l'expression de la vérité chrétienne ?

Les protestants se moquent aujourd'hui de Luther et de Calvin. Ils nous répondent : Que nous importent ces hommes ! nous vous les aban-

donnons; nous avons fait une Réforme nouvelle! A la bonne heure! *mais il n'en est pas moins vrai que, si ces hommes n'avaient point ouvert la voie, par leurs erreurs et leurs blasphèmes, à toutes les innovations possibles, vous ne seriez pas protestants, vous ne porteriez pas le nom de ministres de l'Évangile. Vous êtes les fils spirituels de ces erreurs et de ces blasphèmes; prouvez-nous qu'en les abjurant et en adoptant des principes contraires à ceux de vos pères vous avez embrassé la vérité! Si vous avez gardé leurs principes, si vous avez seulement changé d'erreur, n'avons-nous pas droit de vous tenir pour les enfants légitimes de ces affreux blasphémateurs?*

ARTICLE VII.

*La fausseté du protestantisme prouvée par ses incon-
séquences et ses contradictions.*

L'iniquité est condamnée par l'Esprit saint à se mentir à elle-même. Ce signe de fausseté est sensible dans le protestantisme.

Le principe fondamental des ministres protestants est celui-ci : *Toute la Bible, rien*

que la Bible, et cependant les ministres admettent plusieurs croyances qui ne se trouvent pas dans la Bible, et d'autres qui sont manifestement contraires à la Bible.

Ainsi, par exemple, la Bible ordonne au peuple de Dieu de sanctifier le sabbat, le samedi, comme les juifs le célèbrent encore. La sainte Écriture lance les plus terribles menaces contre ceux qui violent le sabbat.

Cependant les protestants célèbrent le dimanche avec les catholiques; quoiqu'il leur soit impossible de citer un seul mot du Nouveau Testament qui abroge la loi de l'Ancien. Ils ont donc abrogé de leur autorité privée un précepte divin, très-clair, contenu dans les Livres saints; ils ont substitué, d'après leur langage, une tradition humaine à la parole divine; ils ont abandonné l'Écriture pour suivre des institutions que les Livres saints ne prescrivent pas, qu'ils condamnent.

L'Église catholique célèbre le dimanche au lieu du sabbat, en vertu de la tradition apostolique dont elle trouve des vestiges jusque dans les lettres de saint Ignace d'Antioche, disciple des apôtres. Elle ne doute point que les apôtres

n'aient substitué le dimanche au samedi, sur l'ordre et par l'inspiration du Saint-Esprit : elle est parfaitement conséquente. Mais les protestants qui n'admettent aucun précepte divin en dehors des Écritures, en célébrant le dimanche au lieu du samedi, sont parfaitement inconséquents ; ils foulent aux pieds leur principe fondamental : *Toute la Bible, rien que la Bible.*

La sainte Bible défend aussi, de la manière la plus rigoureuse, au peuple de Dieu de manger la viande des animaux suffoqués et de manger du sang. Cette loi antique, qui remonte au berceau du monde, a été renouvelée par les apôtres, et elle est écrite en toutes lettres dans la relation du premier concile célébré à Jérusalem, insérée dans les *Actes des Apôtres*. Ce précepte divin est donc écrit jusques dans les livres saints du Nouveau Testament.

En vertu du principe de la Réforme, ce précepte oblige tous les chrétiens. Pourquoi les protestants le considèrent-ils comme non avenu ? De quel droit abandonnent-ils le texte formel de l'Écriture ?

Les catholiques savent que cette loi toute

cérémonielle sous l'Ancien Testament, et purement disciplinaire dans les premiers temps du christianisme, a été abrogée par l'autorité apostolique en Occident, pour des motifs tout aussi légitimes qu'étaient les raisons pour lesquelles les pasteurs l'avaient d'abord maintenue partout et la maintiennent encore dans plusieurs Églises d'Orient. Ils concilient donc facilement l'abrogation de cette loi antique avec leurs principes.

Mais les protestants, qui trouvent ce précepte divin consigné en termes formels dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, de quel droit le violent-ils ?

Les protestants, en dépit de leur axiome fondamental, n'admettent donc pas *toute la Bible* !

Il est facile de prouver aussi qu'ils admettent autre chose que la Bible, et qu'il ne leur est pas permis de dire : *Rien que la Bible*.

La connaissance du nombre des livres inspirés qui forment la Bible, est une chose qui touche aux bases du salut, surtout pour les protestants, dont la Bible constitue toute la religion. Il y a plusieurs vérités révélées qui ne sont écrites que dans un seul livre sacré. La suppression ou

l'admission d'un seul livre peut donc modifier le symbole de la foi chez les protestants. Le nombre des livres sacrés est une chose fondamentale pour eux.

Puisque le salut dépend de cette question, il est indubitable que Dieu en a donné la solution.

Cependant, les saintes Écritures ne renferment aucun renseignement quelconque à ce sujet. Ni l'Ancien ni le Nouveau Testament n'indiquent le nombre des livres saints. La Bible ne s'explique point sur cette question fondamentale.

Les ministres protestants s'abstiendront donc de la décider? ils adoreront les conseils de la sagesse divine qui leur a laissé ignorer le nombre des Livres sacrés, base de leur salut? Ils ne prononceront pas, de crainte d'admettre une vérité, un dogme en dehors de la Bible?

Tant s'en faut! Les ministres protestants, d'accord avec la Société biblique britannique et étrangère, prononcent *ex cathedra* sur le canon des Écritures; retranchent de la Bible plusieurs livres qui y sont contenus depuis les premiers siècles du christianisme, et dont toutes les Églises

du monde se servent tous les jours ; et *ils imposent ce jugement dogmatique à tous leurs adhérents!*

Est-ce là, je le demande, appliquer l'axiome protestant : *Rien que la Bible?*

Pour *décider* que les livres deutéro-canoniques que les protestants appellent apocryphes, ne sont pas inspirés, il faut tout autant d'autorité que pour décider qu'ils le sont. Les protestants refusent au concile de Trente l'autorité nécessaire pour trancher la question : par quelle singulière aberration s'attribuent-ils, à eux qui ne reconnaissent aucune autorité spirituelle divine sur la terre, l'autorité qu'ils contestent à l'Église catholique? Ils n'ont pu tronquer la Bible sans tomber dans une grossière inconséquence, dans une véritable contradiction.

Ils prétendent que tous les chrétiens, et même tous les hommes, sont obligés, sous peine de damnation, de lire la Bible.

Ce précepte qui oblige, d'après les ministres, sous peine de damnation, n'est pas contenu dans l'Écriture.

Un jour, Notre-Seigneur dit aux pharisiens :

Lisez les Écritures, ou, selon une autre leçon : *Vous lisez les Écritures*; et les ministres prétendent que cette invitation, ou cette simple affirmation, renferme un précepte divin qui oblige tous les hommes, sous peine de damnation! Ce qui est dit aux pharisiens, ils l'appliquent à tous les chrétiens et même à tous les humains. Ce qui est dit d'une question particulière, ils l'appliquent à tout l'enseignement de la foi; ce qui est jugé *utile* pour résoudre une controverse, ils le prétendent *nécessaire* pour acquérir la connaissance de toutes les vérités révélées! Ils supposent donc que Notre Seigneur a dicté en passant et en parlant d'autre chose, une loi qui oblige sous peine de damnation, une loi sur laquelle repose l'enseignement de tout le christianisme, une loi inconnue pendant quinze siècles au peuple chrétien! Singulière méthode d'interprétation! Ces tours de force suffisent pour faire voir que l'Écriture n'impose pas ce précepte aux fidèles, mais que le protestantisme l'a inventé.

Dans les livres de l'Ancien Testament, ce précepte universel de lire la Bible n'existe pas plus

que dans les livres du Nouveau. S'il y existait, nous demanderions aux ministres pourquoi ce précepte oblige les chrétiens, tandis que le précepte d'immoler des taureaux et des génisses, et celui de lancer le bouc émissaire ne les obligent plus? Les ministres ont sans doute des raisons fort spécieuses à faire valoir, des raisonnements fort subtils à nous opposer. Mais qu'ils nous permettent de les rappeler ici à leur axiome fondamental: *Rien que la Bible!* et qu'ils nous prouvent *par la Bible*, la différence de ces deux préceptes divins contenus dans la Bible! Ils en sont incapables. *Ils reconnaissent donc des préceptes divins en dehors de la Bible.*

Les ministres protestants ne sont pas plus conséquents en pratique qu'en théorie. Tout en répétant leur axiome fondamental: *Rien que la Bible*, ils inondent le pays de *petits traités* protestants, de brochures et de libelles, vrais commentaires de la Bible, dans lesquels ils tâchent de prouver leurs opinions et attaquent la foi catholique avec violence. Si la Bible suffit à l'enseignement du protestantisme, si la lecture de la Bible est le seul moyen chrétien de s'in-

struire des vérités de la foi, pourquoi ce déluge de traités et de libelles, pourquoi les prêches ?

Nous pourrions demander aux ministres de nous prouver que l'Église de Dieu est invisible sur la terre, tandis que les livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament la représentent comme une grande cité bâtie sur le sommet d'une montagne, vue de toutes parts, et vers laquelle toutes les nations accourent.

Nous pourrions les prier de nous dire en vertu de quel texte de l'Écriture, en parlant de la sainte Eucharistie, ils disent : *Ceci n'est pas le corps de Jésus-Christ*, tandis que le Sauveur dit positivement dans l'Évangile : *Ceci est mon corps*.

Nous pourrions poser beaucoup d'autres questions semblables ; mais cette discussion n'est pas nécessaire. Les exemples que nous venons d'exposer suffisent abondamment pour prouver que l'axiome : *Rien que la Bible*, est pour les protestants un vain mot, une règle qu'ils ne suivent pas eux-mêmes.

Il en résulte ultérieurement que *les ministres sont en contradiction manifeste avec l'Écriture*

sainte et avec les principes fondamentaux de la Réforme. Dès lors, comment se persuader qu'ils enseignent la vérité ?

ARTICLE VIII.

Le protestantisme a rétréci arbitrairement les voies du salut.

La foi chrétienne est une condition essentielle au salut. Le Sauveur a dit : *Celui qui ne croit pas sera condamné* (Marc. xvi. 16).

Plus l'obligation de s'instruire des vérités de la foi est rigoureuse, plus le divin Maître s'efforce d'en rendre l'accomplissement facile. Afin que les enfants et les ignorants pussent participer au pain de vie, il a ordonné à ses apôtres de *prêcher l'Évangile, d'enseigner sa parole de vive voix* ; et il a ordonné à tous ceux qui aspireraient au royaume de Dieu, *d'écouter ses envoyés comme ils l'eussent écouté lui-même. Il a dit aux apôtres, dans ce sens : Qui vous écoute m'écoute* (Luc. x. 16).

Le protestantisme a changé cette institution

divine en imposant, de son autorité privée, à tous les hommes, le précepte de lire la Bible, sous peine de damnation.

Il est évident que cette obligation, inouïe jusqu'au xvi^e siècle, rétrécit la voie du salut pour une multitude de chrétiens, et qu'elle ferme cette voie à la plupart des hommes.

Écouter l'Évangile est une chose facile ; lire l'Écriture est une chose difficile pour les uns, impossible aux autres, et cette dernière catégorie forme la majorité du genre humain.

Le nombre des hommes qui ne savent pas lire est infiniment plus grand dans le monde, que le nombre de ceux qui savent lire. Même au milieu des chrétiens, outre les enfants, les vieillards et les infirmes, il y a une multitude de fidèles qui n'ont pas acquis l'art de lire, mais qui sont très-capables d'écouter et d'entendre un exposé oral de la doctrine chrétienne. En obligeant cette multitude à lire la Bible, on aggrave considérablement le joug de l'Évangile ; on enlève à la plupart des hommes l'espérance d'être jamais instruits convenablement des vérités du salut.

Ceux qui ont inventé ce *précepte de lire* la Bible, ne ressemblent-ils point à ces pharisiens que Jésus-Christ accusait de lier sur les épaules des fidèles des fardeaux insupportables? Ne peut-on pas les accuser d'avoir inventé un huitième sacrement? d'avoir transformé *l'art de lire* en moyen essentiel du salut? d'avoir imposé aux fidèles un précepte dont l'accomplissement est impossible à la plupart d'entre eux?

Si tous les hommes savaient lire, le précepte de lire la Bible sous peine de damnation ne serait point encore d'un accomplissement facile; que dis-je? l'observation en serait encore impossible à la plupart des hommes.

Pour que la Bible puisse être lue partout, il faut plusieurs milliers de versions en langue vulgaire. Or, ces versions n'existent pas; et les hommes capables de les faire ne se trouvent pas. Il y a plus : la chose est matériellement impossible, quant à ce qui concerne les versions de la Bible dans les langues païennes. *On ne peut songer à composer une version des livres saints à l'usage des païens, qu'après avoir formé parmi eux un langage chrétien.*

Les sociétés bibliques ont créé mille obstacles à la propagation de l'Évangile, en se hâtant de multiplier les versions de la Bible en langue païenne. Elles ont provoqué un sentiment général de mépris pour nos dogmes, en les présentant aux païens dans un langage trivial et barbare qui leur faisait pitié.

Qu'on le sache donc bien : le langage européen traduit littéralement en chinois par exemple, est tout aussi ridicule aux yeux des Chinois, que le langage des mandarins nous paraît ridicule lorsqu'on nous traduit littéralement leurs lettres et leurs proclamations. Qu'on juge par là des dispositions que la lecture de la Bible crée chez les païens, lorsqu'on leur donne les versions publiées par les sociétés bibliques?

Malgré les efforts héroïques de ces sociétés, le nombre des versions de la Bible que l'on possède est encore infiniment petit, en comparaison des langues que l'on parle dans le monde.

Les missionnaires catholiques ne rencontrent pas ces obstacles dans la propagation de l'Évangile.

Avec la grâce de Jésus-Christ et le secours du

Saint-Esprit qui accorda le don des langues aux premiers apôtres, ces hommes de Dieu ont bientôt appris les langues des peuples infidèles, au point de pouvoir se faire comprendre, et de distribuer à ces âmes encore faibles le lait de la doctrine. Aussi réussissent-ils à former des chrétiens florissantes, tandis que l'apostolat biblique est frappé d'une stérilité complète.

Mais pour revenir aux chrétiens, de quel droit les ministres protestants leur imposent-ils l'obligation de lire la Bible pour s'instruire des vérités de la foi? Comment se fait-il que ces chrétiens baptisés se trouvent tout à coup dans les voies de la perdition faute de savoir lire? *Par quelle révélation soudaine, l'ART DE LIRE est-il devenu un sacrement aussi nécessaire que le baptême?*

Les ministres protestants n'ont rien à répondre à ces questions. Aussi, lorsqu'on leur fait toucher du doigt l'absurdité de leur doctrine, ils n'hésitent pas à reculer, en faisant des distinctions tout aussi arbitraires, tout aussi peu admissibles que leur doctrine même. Ils avouent alors que le précepte divin de lire la Bible sous

peine de damnation, n'oblige que les personnes capables de lire !

La Bible ne fait nulle part cette distinction.
L'axiome : *Rien que la Bible*, est donc de nouveau en défaut.

Si nous l'admettons gratuitement, les ministres protestants tombent dans de nouvelles difficultés : car, de cette concession, il résulte que *la lecture*, qui est un acte matériel, devient une espèce de sacrement conditionnel, une espèce d'amulette à l'usage des savants et de ceux qui savent lire, amulette inutile aux ignorants et à ceux qui ignorent l'art de lire.

De là nouvelles conséquences arbitraires et embarrassantes.

Si les ignorants peuvent connaître la foi et se sauver *sans lire* la Bible, pourquoi les savants ne le peuvent-ils pas ? Quelle vertu secrète est donc attachée pour les savants, à l'acte matériel de lire, à l'art de lire ?

Pourquoi un savant, s'il le préfère, ne peut-il pas se laisser instruire oralement, plutôt que de recourir à la lecture de la Bible ? Écouter est plus facile, plus commode que lire. Les igno-

rants peuvent en sûreté de conscience se fier à l'enseignement oral qui leur est donné : par quelle singulière fatalité les savants, qui ont plus de discernement qu'eux, ne le peuvent-ils pas ? Y a-t-il donc deux voies différentes pour arriver au salut ?

Disons-le én terminant, le précepte de lire la Bible sous peine de damnation, *est une pure invention de la Réforme* ; c'est une misérable machine de guerre dressée contre l'autorité de l'Église, au bénéfice du jugement individuel.

Mais Dieu, qui confondit le langage des architectes de la tour de Babel, a confondu les pensées des ministres protestants. Chacun peut se convaincre, par les réflexions qui précèdent, des inconséquences et des impossibilités qu'entraîne pour la Réforme le prétendu précepte divin de lire la Bible sous peine de damnation ; chacun voit que, par ce précepte imaginaire, et d'un accomplissement impossible, les ministres protestants ont fermé les voies du salut aux uns, et les ont rétrécies pour les autres ; en un mot, qu'ils ont posé une pierre de scandale

sous les pieds des fidèles, et marché à l'encontre des institutions du Sauveur.

La véritable Église de Dieu n'a pu s'engager dans d'aussi déplorables écarts.

ARTICLE IX.

De la confusion et de la décadence du protestantisme, signes certaines de sa fausseté.

L'Église de Dieu est indéfectible : elle reste toujours. Elle achèvera dans le ciel les triomphes qu'elle a commencés sur la terre.

Le protestantisme au contraire, s'en va, s'éteint, se meurt; les choses en sont venues au point que des esprits positifs et observateurs osent déjà fixer l'époque où il aura cessé d'exister.

Sa décadence rapide semble permettre de fixer, avec une certaine probabilité, ce terme fatal.

Que les ministres protestants ne se récrient point contre cette prédiction : la situation du protestantisme à notre époque l'autorise.

Pendant deux siècles environ, les communions protestantes, quoique divisées entre elles, conservaient encore quelques moyens de cohésion intérieure, mais aujourd'hui tous ces liens sont brisés, et l'on compte, dans le protestantisme, à peu près autant d'Églises, de communions, que de têtes.

Les symboles de foi, œuvres humaines au fond, mais admis de commun accord, maintenaient une certaine unité dans les croyances. Les rituels nouveaux ou réformés dirigeaient le culte. Une jurisprudence empruntée en partie à l'Église catholique, en partie aux idées nouvelles, réglait la discipline et fixait le droit ecclésiastique. L'organisation factice du protestantisme était placée sous la protection des princes et des souverains qui la respectaient. Mais tout cet échafaudage d'institutions humaines, construit en dépit des principes de la Réforme, s'est écroulé, et les communions protestantes s'effraient des symptômes de dislocation et de dissolution qui les travaillent et les tourmentent. A Genève, un ministre protestant écrivait dernièrement que les théologiens catholiques ont

démoli l'édifice des premières doctrines protestantes et qu'il faut aujourd'hui se créer des voies nouvelles. Il y a presque partout un véritable *saue qui peut*. Les uns décrivent l'*Église de l'avenir*, pour se consoler du désastre de l'*Église du présent*; les autres réclament ou proposent une nouvelle organisation pour leurs églises. Le roi de Prusse a créé dans la chapelle de son palais un paradis nouveau, où saint Boniface donne la main à Luther et saint Anschaire à Jean Hus; où la sainte Vierge et les apôtres sont associés aux personnages les plus coupables et les plus décriés de la Réforme. C'est une véritable Babel, dans laquelle les protestants se réfugient comme dans leur dernière forteresse. Par leurs principes ils n'ont plus ni vie ni espérance.

Pendant que les protestants les plus zélés tâchent de sauver les débris du naufrage, le libre examen continue l'œuvre de la dissolution générale. Les sectes protestantes se multiplient à l'infini. Il serait bien difficile d'en former aujourd'hui un catalogue complet. En Angleterre et en Amérique, où l'Église épiscopale a montré plus de consistance que les communions

protestantes du continent européen, le nombre des dissidents dépasse, déjà depuis longtemps, le nombre des anglicans fidèles ; et, chose étrange pour tout homme réfléchi, *toutes ces communions dissidentes restent unies au protestantisme et se déclarent protestantes?* Quoique divisées sur des questions fondamentales, quoique séparées de communion et de gouvernement, elles se glorifient toutes de professer le protestantisme. C'est qu'en effet le protestantisme, dans sa généralité, est une espèce de tour de Babel, où la confusion est naturelle. On est protestant au fond, dès qu'on cesse d'être catholique. Ce mot a une signification négative qui s'applique aux systèmes disparates, aux croyances contradictoires. De là vient que les protestants, qui abjurent la religion chrétienne, qui tombent dans l'abîme du rationalisme et de l'incrédulité, ne cessent point d'être protestants ; leurs frères qu'ils quittent ne protestent que contre l'Église catholique ; eux, ils protestent contre la religion chrétienne, ils sont protestants beaucoup plus parfaits, et méritent leur nom à plus de titres que les protestants encore chrétiens.

Il n'y a donc au fond aucune incompatibilité entre le protestantisme, pris dans son sens générique, et l'incrédulité, comme il y a incompatibilité réelle entre le rationalisme et la foi catholique. Le protestantisme, de sa nature, conduit à l'incrédulité, et la confusion qui règne aujourd'hui dans les communions chrétiennes soumises à ses principes, n'est qu'un effet naturel de ses doctrines.

La décadence dont nous sommes témoins était facile à prévoir, et elle a été prédite. Comme on voit les mourants s'agiter sur leur couche funèbre avant d'expirer, ainsi l'on voit les sociétés bibliques s'agiter, se remuer en tout sens, pour faire des prosélytes et pour dépenser honnêtement les millions qui leur sont donnés. Mais c'est là évidemment l'action d'un cadavre; ce n'est pas le mouvement, l'action d'un corps sain et vivant. Tout ce mouvement factice n'aboutit à aucun résultat sérieux. Il ne sert tout au plus qu'à dissimuler quelque peu la dissolution intérieure du protestantisme, et à couvrir d'une apparence de prospérité une vraie décadence que les protestants éclairés déplorent en termes amers, que

les catholiques remarquent et signalent comme l'effet naturel des principes de la Réforme.

ARTICLE X.

Le principe fondamental du protestantisme est la source et la justification de toutes les erreurs possibles.

Le principe fondamental de la Réforme est la négation de toute autorité en matière de religion : c'est l'autonomie, la souveraineté absolue de la raison individuelle.

Les hérésies qui ont affligé l'Église pendant les quinze premiers siècles de l'ère chrétienne, étaient toutes basées sur ce principe que la raison individuelle est juge de la foi, et qu'elle a droit de s'élever contre l'Église même; mais aucune secte n'avait érigé ce principe en règle de foi générale; aucune ne l'avait admis comme base de l'enseignement chrétien. Les hérétiques le mettaient en pratique à l'égard d'un ou de plusieurs dogmes particuliers; mais ils ne l'élevaient point

à la hauteur d'une théorie, ils ne l'appliquaient point à toutes les vérités révélées.

Le protestantisme peut se vanter d'être tombé le premier dans cette erreur qui surpasse toutes les autres, parce qu'elle les renferme toutes.

En effet, comme toutes les erreurs avancées contre la foi n'ont point d'autre source que l'orgueil, que la confiance des hérétiques dans leurs lumières personnelles, que les prétentions de la raison individuelle, dès que celle-ci est constituée juge infaillible des doctrines de foi, toutes les erreurs qui naissent sont légitimes, toutes sont censées autant de vérités incontestables : et la confusion de l'erreur et de la vérité devient la loi souveraine de l'enseignement chrétien.

L'erreur est ainsi justifiée en elle-même; elle ne saurait être ni signalée, ni corrigée, puisqu'il n'existe aucune autorité sur la terre qui ait le droit d'en connaître et de prononcer contre elle.

Le protestantisme autorise donc en principe, en théorie, toutes les hérésies des siècles antérieurs et toutes les hérésies qui naîtront dans les siècles futurs. Toutes les barrières sont bri-

sées ; la carrière est ouverte à l'esprit humain, et il n'est pas d'égarement que la raison individuelle ne puisse couvrir de son manteau, et justifier devant le protestantisme.

Le principe protestant autorise donc toutes les *erreurs* possibles, quelque horribles, quelque désastreuses qu'elles puissent paraître. Conçoit-on une doctrine plus erronée que celle qui autorise et qui renferme toutes les erreurs ?

Les protestants réfléchis ont très-bien compris la portée de ce principe, et ils l'ont appliqué. Il n'est pas une hérésie des temps passés qui n'ait été renouvelée depuis trois siècles par la raison individuelle. Le jugement particulier a même été plus loin : après avoir repoussé les dogmes de la foi chrétienne, il a attaqué et renversé les bases mêmes de la religion naturelle, et d'excès en excès il est arrivé au panthéisme, à l'autolâtrie, au plus hideux paganisme.

Les protestants rationalistes ont été conséquents en tirant du principe de la Réforme la négation de toute vérité, y compris celle de la nature et de la raison. Dans le protestantisme, ils ne pouvaient rencontrer aucune barrière au mi-

lieu de cette marche progressive de l'erreur : personne n'avait droit de les arrêter, personne ne le pouvait.

Comme un chancre incurable, le protestantisme s'est dévoré lui-même ; il a péri par un suicide. Le principe de ce suicide se trouvait dans les premières négations de Luther ; il a été consommé par les blasphèmes d'un Strauss, d'un Hegel, d'un Feuerbach.

Le protestantisme est donc au fond la négation de toute vérité et la justification de toute erreur. Il porte en lui-même, comme système de doctrine, tous les caractères possibles de la fausseté et de la plus inextricable confusion.

CHAPITRE II.

FAUSSETÉ DU PROTESTANTISME COMME INSTITUTION.

Au point de vue philosophique comme au point de vue chrétien, la religion a toujours été considérée comme une *institution* plutôt que comme une *doctrine*.

En tout temps, on a compris que la religion est un ensemble de lois, de pratiques, d'œuvres, qui *relie* la créature raisonnable à la divinité, et qui règle les rapports moraux des hommes avec l'auteur de leur être.

Dans le peuple de Dieu, on a de tout temps considéré la religion comme une alliance conclue

entre le créateur et la créature, entre Dieu, le souverain maître du monde, et les hommes qu'il avait choisis pour ses serviteurs ou pour ses enfants.

Cette idée était basée sur les faits.

Dès l'origine, Dieu enseigna à nos premiers parents les rites du culte public, le sacrifice, les moyens d'expiation, l'ensemble des devoirs religieux et moraux qui obligent l'homme sur la terre. Il manifesta bientôt à leurs enfants par des signes sensibles son approbation et son déplaisir. Les sacrifices d'Abel furent agréés par lui; ceux de Caïn furent dédaignés.

Abraham fut élu ensuite pour constituer le peuple de Dieu. Les promesses faites à notre premier père lui furent renouvelées. Sa race fut choisie pour donner le jour au Messie.

Moïse, à son tour, reçut de la main de Dieu les tables de la loi, et, mu par une inspiration céleste, il fonda le corps d'institutions qui a régi le peuple fidèle jusqu'à la venue du Sauveur.

Jésus-Christ, avant de quitter la terre, *a bâti son Église* sur une pierre contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. La veille

de sa mort, il a institué le sacrifice de la nouvelle alliance. Après sa résurrection, il a confirmé, dans les mains de ses apôtres, ces colonnes de son Église, le pouvoir des clefs qui ouvrent et qui ferment les portes du Ciel ; il fonda *le royaume de Dieu sur la terre* ; il n'est monté aux cieux qu'après avoir promis aux chefs du peuple nouveau la descente du Saint-Esprit et son assistance personnelle jusqu'à la consommation des siècles !

La notion naturelle, philosophique, essentielle de la religion, a donc été vérifiée dans le peuple de Dieu, depuis la création du monde jusqu'à l'origine de la Réforme, où les protestants ont rejeté les institutions divines, nié leur existence, imaginé une église invisible, et bouleversé toutes les idées que l'on avait depuis l'origine du monde sur les bases essentielles de toute religion.

Cette innovation inouïe dont le protestantisme est l'auteur, et dont il a été bientôt la victime, lui imprime le sceau ineffaçable de la fausseté, le caractère le plus incontestable de l'erreur, et le signale, par conséquent, à l'aver-sion de toutes les âmes qui craignent Dieu.

Nous allons prouver cette assertion d'une manière tout à fait convaincante.

ARTICLE I^{er}.

La fausseté du protestantisme, prouvée par l'absence de toute institution divine dans son sein.

Pour ne point remonter au delà de la fondation du christianisme, je constate d'abord que le divin Sauveur a fondé son Église comme une famille, comme une société, comme un royaume. Dans l'Évangile, l'Esprit Saint donne tous ces noms au peuple de la nouvelle alliance.

L'Église est une famille dont Dieu est le père, dont tous les membres sont frères, dont les chefs visibles sont la mère. *C'est moi*, dit saint Paul aux premiers fidèles, *qui vous ai engendrés par l'Évangile.*

Celui qui n'a pas l'Église pour mère, dit saint Cyprien, *ne saurait avoir Dieu pour père.*

L'Église est un royaume dont Dieu est le souverain, dont les premiers pasteurs sont les

magistrats, dont les fidèles sont les sujets, dont les sacrements sont le trésor, dont la fin est le royaume céleste.

Dès son origine, le christianisme a été fondé comme une institution positive, comme une société visible, ayant ses supérieurs légitimes, ses lois déterminées, son culte public, son sacrifice solennel, ses moyens d'expiation, sa discipline connue, sa direction régulière, captivant les esprits et les cœurs par la beauté de son enseignement, par la sainteté de ses disciples, par l'efficacité de ses préceptes.

Aucun des caractères de la vraie religion ne lui a fait défaut.

Société extérieure et visible, l'Église a pu recevoir le dépôt de la révélation et le garder aux générations futures. Régie par une hiérarchie sainte, elle a pu expliquer les devoirs que la parole de Dieu impose aux hommes. Elle a fixé les rapports qui existent entre Dieu et ses créatures. Elle a rendu à Dieu un culte noble, digne de lui. Elle a indiqué aux pécheurs les lois du pardon. En un mot, elle s'est montrée nantie de tous les moyens nécessaires pour atteindre là

fin pour laquelle la religion existe sur la terre.

Dans l'Église catholique, les fidèles sont mis en possession d'institutions positives, dont Jésus-Christ même est l'auteur. Ils ne sont pas d'une condition inférieure à celle des premiers hommes à qui Dieu enseigna lui-même sa loi. Plus heureux que les Israélites, que Dieu instruisait par ses prophètes, ils sont conduits, dans les voies du salut, par le Fils de Dieu même, par l'aimable Sauveur.

Ces notions sont élémentaires ; elles sont inhérentes aux bases de toute religion. De là vient qu'on les rencontre, quoique altérées, jusqu'au sein des religions idolâtriques. Les païens, malgré leurs égarements, prétendent avoir reçu de la divinité même le symbole de leurs croyances et les institutions fondamentales de leur religion. Le sacerdoce, le sacrifice, les rites religieux, les pratiques pieuses, ont toujours eu dans leur pensée une origine céleste : leur enlever ces institutions, ce serait abolir pour eux la religion tout entière.

Par une méprise inconcevable, par un égarement inouï, le protestantisme a été le premier de

tous les cultes qui ait été constitué en dehors de ces notions élémentaires.

Dès son origine, ses fondateurs l'ont dépouillé de tous les caractères, je ne dis point seulement de l'Église de Dieu, mais de tous les caractères propres à la vraie religion.

Pour les protestants, il n'y eut plus ni alliance extérieure avec Dieu, ni testament proprement dit, ni sacerdoce d'institution divine, ni chefs délégués de la part de Dieu pour gouverner son peuple, ni culte suprême, ni sacrifice, ni moyen certain d'expiation, ni source visible de grâce, ni lien sensible qui attachât le troupeau fidèle à ses pasteurs, ni relation officielle, si je puis parler ainsi, avec la divinité : tout l'appareil extérieur de la religion fut détruit. On alla jusqu'à nier les traditions apostoliques, jusqu'à répudier toute relation du peuple chrétien actuel avec l'Église primitive, jusqu'à se réfugier dans les ténèbres d'une Église invisible !

Ainsi, tout vestige d'autorité spirituelle disparut ; tout lien de subordination fut brisé ; les sources de la grâce furent taries ; les sacrements abandonnés, les antiques institutions abolies.

L'orgueil, qui avait précipité Satan du ciel et chassé Adam du paradis terrestre, fut substitué à l'humilité et à la soumission chrétiennes. Le libre examen et la raison individuelle prirent la place de la hiérarchie sacrée et des institutions divines.

L'infaillibilité, que les protestants refusaient au corps des pasteurs, fut attribuée à chaque individu, quelque ignorant, quelque borné qu'il pût être. La maison du père de famille devint une tour de Babel, un peuple dont Dieu semblait avoir confondu le langage. L'Église n'était plus la grande cité placée au sommet d'une montagne, afin qu'on l'aperçût de toutes parts, et qu'on y accourût pour y trouver la paix et le repos. Au dire des protestants, l'Église de Dieu était devenue une Babylone, elle était la prostituée de l'Apocalypse ; personne ne pouvait plus la distinguer des synagogues de Satan !

Tel fut l'excès dans lequel le protestantisme tomba dès son berceau, par un juste châtement de Dieu. Non-seulement il répudia toutes les institutions chrétiennes qui sont de l'essence de la religion, mais il les calomnia d'une manière

horrible, faisant remonter jusqu'à Dieu des désordres imaginaires, dont aucun législateur humain ne pourrait accepter la solidarité dans la société civile.

Pour mettre le comble à la honte du protestantisme naissant, Dieu permit que les communions réformées sentissent bientôt le vide extrême que cet abatis sacrilège avait fait autour d'elles, et que, pour le combler, elles substituassent des institutions humaines aux institutions divines qu'elles avaient répudiées. A l'autorité divine de la hiérarchie légitime, elles substituèrent la volonté arbitraire de pasteurs sans mission; aux décrets dogmatiques dictés par l'Esprit Saint, elles firent succéder des symboles librement admis. La liturgie antique fut remplacée par des rites froids et insignifiants, fabriqués à plaisir. Après avoir attaqué vivement la prétendue tyrannie de l'Église, les protestants prononcèrent des excommunications et des anathèmes, et établirent des lois pénales dans l'ordre spirituel, telles que jamais l'Église catholique n'en a eues et n'en aura.

La spoliation, l'exil, la peine capitale furent

appliquées par les communions protestantes avec une rigueur dont on ne trouve d'exemple que dans l'histoire des vieilles sectes hérétiques. Dieu voulait accumuler sur leurs têtes tous les signes de la fausseté, toutes les contradictions possibles. La douceur évangélique fut oubliée par elles comme les principes mêmes de la religion, afin qu'aucun excès, aucun écart ne leur fût étranger.

Malgré ces moyens extrêmes, les communions protestantes éprouvèrent bientôt le sort de toutes les institutions humaines. Les liens de leur discipline factice se relâchèrent; leurs symboles furent abandonnés ou méprisés; toute cohésion cessa. Aujourd'hui les protestants zélés, qui résistent autant qu'ils le peuvent au courant qui les entraîne, sont à la recherche d'une *organisation ecclésiastique* qui les préserve d'une dissolution imminente! Débordés de toutes parts, entraînés par le libre examen et la raison individuelle, ils voudraient remplacer par de nouvelles institutions humaines l'échafaudage des institutions tombées... Mais le terrain cède sous leurs pieds, et dans leur impuissance à contenir

le torrent qui les déborde, les nouveaux ministres de l'Évangile se créent des notions inouïes, ridicules de l'Église de Dieu, afin de dissimuler leur désastre et de conserver à des assemblées éphémères et fortuites le nom d'Église, qu'évidemment elles ne méritent pas.

La notion de famille, de société, de royaume de Dieu est complètement abandonnée. Les Églises chrétiennes évangéliques sont aujourd'hui de simples agrégations de chrétiens, qui se réunissent pour lire la Bible et pour chanter des cantiques. Elles vivent au jour le jour, sans loi, sans discipline, sans culte, sans pasteurs, sans tradition, sans liens avec d'autres agrégations semblables. Ce sont des assemblées honnêtes qui s'occupent de religion par goût ou par fantaisie. Elles se choisissent des prédicateurs et les renvoient à volonté. Dans ces réunions, on n'a pas d'autre règle que la convenance personnelle et le bon plaisir. Le caprice qui les forme, à un moment donné les disperse et les dissout.

Il n'y a dans ces Églises aucune trace d'institution positive, ni d'institution divine; tout y est humain, tout y est éphémère. On peut dire

qu'elles n'ont pas même le caractère d'une institution humaine sagement organisée.

Voilà où le protestantisme en est venu dans nos contrées ! Voilà le spectacle qu'il offre aux yeux des catholiques, que des ministres protestants invitent à quitter l'Église leur mère, et à renoncer à l'héritage que Dieu leur a préparé dans le ciel !

Non-seulement le protestantisme, tel qu'il se présente à nous, n'a pas les caractères de la véritable Église, mais il ne possède pas même les éléments essentiels de la vraie religion.

Quelle preuve frappante de sa fausseté !

ARTICLE II.

Faute d'institutions divines positives, les protestants ne sont jamais certains d'appartenir au peuple de Dieu et de marcher dans les voies du salut.

Ce n'est pas sans motifs que Dieu a fondé la vraie religion et son Église sainte sur des institutions positives.

Comme il était impossible qu'il entrât en relation personnelle et immédiate avec chaque homme en particulier pour lui enseigner sa loi, dicter ses préceptes, faire ses promesses, il a dû révéler une seule fois sa doctrine sainte, expliquer ses volontés, et promulguer les conditions du salut, afin que tous les hommes, en arrivant à l'âge de raison, pussent apprendre facilement l'étendue de leurs devoirs et l'objet de leurs espérances.

Connaissant l'argile dont l'homme est fait, mesurant sa faiblesse, prévoyant ses besoins, il se choisit parmi son peuple des ministres et des interprètes pour lui servir d'intermédiaires auprès de la multitude, et il confia au sacerdoce établi par lui, la garde de la révélation et des institutions qu'il avait fondées.

Ces institutions sont nécessaires, d'abord afin que tout le monde puisse connaître sans peine et sans efforts les conditions du salut, et s'assurer qu'il marche dans les voies qui conduisent au bonheur.

La religion est au fond un pacte, une alliance que Dieu a conclue avec les hommes. Il leur a

imposé des devoirs et fait des promesses. Il leur a dit : « Voici ce que j'exige de vous, si vous voulez me plaire ; voici ce que je vous donnerai, si vous m'êtes fidèles. » Les hommes à qui Dieu parla ainsi lui répondirent en leur nom et au nom de leurs enfants : « Gloire à vous, Seigneur, le créateur de la terre et le bienfaiteur des hommes ! Nous acceptons votre loi, nous marcherons dans la voie de vos commandements, nous compterons sur vos promesses : vous servir, c'est régner ! »

Comme les anciens rois en faisant une alliance, la consacraient par des sacrifices et se donnaient des gages mutuels de leur fidélité réciproque, ainsi Dieu exigea de son peuple l'observation de sa loi comme gage de fidélité, et il laissa à ce peuple, pour gage de la sienne, la nuée miraculeuse, l'arche d'alliance, l'inspiration des prophètes, ses apparitions périodiques et d'autres miracles qui attestaient sa présence et manifestaient son action.

Les institutions positives sont nécessaires aussi pour l'instruction des hommes.

En élevant ses enfants à l'ordre surnaturel,

Dieu s'engageait à les initier aux vérités de cet ordre de choses. Ne voulant ni les instruire tous par lui-même, ni envoyer à chaque homme un ministre particulier, un interprète spécial de ses volontés, il établit le sacerdoce, auquel il conféra une autorité céleste et promit une assistance divine, pour instruire tous les hommes et pour les diriger tous dans les sentiers de la vérité et de la vertu.

Quoique Dieu ait gravé la loi naturelle au fond des cœurs, afin que l'homme trouvât en lui-même une règle de ses actions, néanmoins l'esprit humain est trop borné pour embrasser d'un coup d'œil tous les devoirs de la vie : et pût-il se tracer une règle complète et parfaite, celle-ci manquerait encore de sanction. Il faut donc que Dieu lui-même dicte aux hommes la règle de leurs devoirs, et leur présente des motifs puissants de vaincre les passions et de repousser les exemples qui trop souvent, hélas ! les aveuglent et étouffent en eux la voix de la conscience.

Enfin, les institutions positives sont nécessaires pour fournir aux hommes des conseils, un appui, de la sécurité.

La Réforme inspire à ses adeptes une confiance illimitée en eux-mêmes, une témérité qui va jusqu'à l'absurde. Mais ces sentiments ne sont pas naturels à l'homme, et par conséquent ils ne peuvent point être habituels. Aux moments d'audace et de présomption, succèdent nécessairement les heures de faiblesse et de découragement ; les hésitations et les défaillances ont leur tour. L'homme sent trop profondément sa misère et son néant pour ne pas aspirer, au moins de temps en temps, au secours de Dieu. Lorsqu'il a eu le malheur de pécher, d'offenser son père, son souverain maître ; lorsque le remords agite son cœur et trouble ses sens, il cherche autour de lui un signe de miséricorde ; il invoque une promesse de pardon. Si, dans ces angoisses, Dieu ne vient le rassurer lui-même, ses inquiétudes ne cessent point, elles ne finissent qu'avec la vie.

Grâce à ces institutions positives qui répondent si bien aux besoins moraux de l'homme déchu, Dieu a pu ordonner à tous les peuples, à tous les hommes de la terre, de s'attacher à son Église pour connaître sa loi, pour pratiquer

ses préceptes et pour mériter les récompenses qu'il réserve à ses serviteurs fidèles.

Il est si évident que Dieu a donné cet ordre à tous les hommes, que les communions protestantes n'ont jamais élevé, que je sache, de doute à cet égard. Toutes ont admis ce principe, que pour appartenir au royaume de Dieu dans le ciel, il faut aussi lui appartenir sur la terre. Elles ont nié, et elles nient encore qu'on ne puisse obtenir le salut que dans l'Église catholique, apostolique et romaine : elles prétendent qu'on peut se sauver en professant le protestantisme ; mais cette doctrine est basée sur une hypothèse qui confirme notre assertion. Elles supposent que l'Église catholique n'est pas la véritable Église de Dieu, ou du moins que le protestantisme est tout aussi bien cette Église que la communion romaine, comme ils l'appellent. Les protestants sont donc d'accord avec nous sur ce point que, pour jouir des promesses de Jésus-Christ dans ce monde et dans l'autre, il faut appartenir à l'Église qu'il a fondée sur la terre. Cette persuasion est si manifeste, que les théologiens protestants ont imaginé vingt théo-

ries différentes pour concilier la notion de l'Église avec la situation des communions dissidentes qui, en réalité, sont séparées de l'Église. S'ils n'avaient compris que l'union à l'Église de Jésus-Christ est une condition essentielle du salut, jamais ils ne se seraient torturé l'esprit pour prouver que leurs communions possèdent les caractères de la véritable Église : ils auraient déclaré ouvertement que l'on peut se sauver hors de toute Église ; que *chacun peut*, comme disait le fameux Frédéric, roi de Prusse, *faire son salut à sa façon*. Ils se seraient ralliés aux latitudinaires et aux rationalistes qui ouvrent le paradis à tout venant, quelle que soit sa croyance et quelles qu'aient été ses œuvres.

Les communions protestantes qui reconnaissent avec nous la nécessité de vivre dans l'Église de Dieu, doivent attacher comme nous la plus grande importance à distinguer cette Église des sectes qui ne lui appartiennent pas. Puisque le salut éternel dépend de l'union que l'on contracte avec cette Église, il est tout aussi nécessaire de savoir si l'on en est membre, qu'il est nécessaire d'opérer son salut.

Voyons maintenant si les catholiques peuvent s'assurer facilement qu'ils appartiennent à l'Église de Dieu, et examinons ensuite si les protestants peuvent acquérir la même assurance.

Pour les catholiques il n'y a aucune difficulté. Leur Église est basée sur des institutions positives, divines, qui frappent tous les yeux. Elle possède tous les avantages que nous venons d'énumérer. Elle a d'abord le signe de l'alliance divine dans la Sainte Eucharistie que le Sauveur appela lui-même son Testament, le sang de la nouvelle alliance.

L'arche d'alliance de l'Ancien Testament attestait la présence de Dieu par le secours qu'il prêtait à son peuple ; l'arche d'alliance du Nouveau Testament renferme Dieu lui-même en personne. Elle est donc bien supérieure à la première. Il est vrai de dire que l'une fut la figure de la présence de Dieu, et que l'autre en est la réalité.

L'Église catholique possède aussi, dans sa hiérarchie, un gardien fidèle du dépôt de la révélation et un interprète légitime des volontés du Seigneur. Saint Paul appelle les membres de

cette hiérarchie les ministres du Nouveau Testament, les dispensateurs des mystères de Dieu (II Cor. iii. 6.—I. Cor. iv. 10). Le Sauveur leur a dit lui-même : *Allez et enseignez, toutes les nations; qui vous écoute, m'écoute* (Matth. xxviii. 19.—Luc. x. 16). *Celui qui n'écoute pas l'Église, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain* (Matth. xvii. 17).

Outre le *Magistère*, ou la mission d'enseigner, l'Église catholique possède l'autorité de commander et de diriger les fidèles, en vertu de l'institution divine (Matth. xxviii 20). Elle possède le pouvoir des clefs, qui la constitue juge de toutes les choses relatives au salut. Elle peut remettre et retenir les péchés. La sentence qu'elle prononce sur la terre est ratifiée immédiatement au ciel : *Tout ce que vous délierez sur la terre, dit le divin Sauveur, sera délié dans les cieux* (Matth. xvi. 19). Dans ses inquiétudes et ses terreurs, le pécheur le plus criminel rencontre le signe de la miséricorde, la promesse infallible du pardon; il obtient en peu d'instants la plus parfaite sécurité.

Par cet ensemble d'institutions sensibles,

l'Église catholique est manifeste à tous ceux qui désirent la voir et entrer dans son sein. Elle est si éclatante, dit saint Jean-Chrysostôme, qu'il est plus facile d'éteindre le soleil que de voiler son éclat. Il est donc bien facile à quiconque la cherche de bonne foi, de la reconnaître et de lui appartenir.

Les communions protestantes ont-elles le même avantage? Hélas! non. Un protestant, obligé en vertu des croyances de sa religion à vivre dans le sein de l'Église de Dieu, n'a aucun moyen certain de s'assurer qu'il en soit membre.

J'en appelle ici aux doctrines du protestantisme et à la bonne foi des protestants.

Nous venons de voir que l'on ne peut reconnaître la véritable Église de Dieu qu'aux institutions divines positives qui existent dans son sein. Or, il est constant que le protestantisme ne reconnaît aucune institution divine positive dans son sein. Il enseigne que l'Église de Dieu est invisible sur la terre, et que Dieu seul en connaît les membres réels. Pour que l'on puisse s'assurer que l'on appartient à la véritable Église, il faut

drait que cette Église fût sensible, qu'elle eût certains caractères visibles qui servissent à la distinguer des églises fausses et des réunions purement humaines. Or, d'après les principes de la Réforme, l'Église véritable est invisible : aucun protestant n'est donc en état de s'assurer qu'il lui appartienne.

Pour échapper à cette difficulté, le ministre Jurieu inventa autrefois le système des points fondamentaux. Il prétendit que toutes les communions chrétiennes, tous les fidèles qui croient et professent les dogmes essentiels de la religion, quelle que soit leur croyance touchant les autres vérités de la foi, font partie de l'Église de Dieu et marchent dans les voies du salut.

C'était le dernier effort du protestantisme pour échapper aux étreintes des théologiens catholiques : cet effort fut vain.

On pourrait peut-être reconnaître la véritable Église à la profession des points fondamentaux de la foi, si ces points étaient définis et certains. Mais si le doute plane parmi les protestants sur le nombre et sur la nature de ces points fondamentaux, il est évident que le moyen de

reconnaître la véritable Église leur échappe de nouveau.

Or, cela est incontestable : les théologiens protestants n'ont jamais pu définir de commun accord le nombre des points fondamentaux. Jamais ils n'ont pu indiquer avec certitude la ligne de démarcation qui sépare les doctrines fondamentales de la foi des doctrines non fondamentales. Il est donc impossible aux protestants de s'assurer, à l'aide des points fondamentaux, s'ils se trouvent ou non dans la véritable Église de Dieu.

Cette règle brisée, les protestants modernes ont essayé un autre système. Ils ont prétendu que l'Église de Dieu, invisible, se manifeste dans les communions visibles, qui en sont l'expression. Ainsi, on appartient à l'Église de Dieu dès qu'on professe le christianisme, n'importe comment.

Par cette invention, les ministres protestants ont reculé la difficulté, mais ils ne l'ont pas résolue.

Et d'abord, de quel droit affirment-ils qu'il y a *deux* Églises véritables, l'une visible, l'autre invisible ? La sainte Bible n'en parle nulle part.

Ensuite, de quel droit enseignent-ils que les communions protestantes visibles sont l'expression fidèle de l'Église invisible? Ce principe ne se trouve point dans les Écritures.

Mais admettons gratuitement leur principe. Qu'en résulte-t-il? Que leurs disciples, pour peu qu'ils réfléchissent, retombent dans l'incertitude et la perplexité dont on a voulu les tirer.

Si toutes les communions protestantes sont l'expression vraie et légitime de l'Église de Dieu, il faut admettre que cette Église se compose de fidèles qui professent des doctrines contradictoires; dont les uns affirment ce que les autres nient. Il faut avouer que Dieu, qui est descendu sur la terre pour rendre témoignage à la vérité, et qui est lui-même la vérité, car il a dit : *Ego sum veritas*; il faut admettre que Dieu est indifférent à la vérité et au mensonge, qu'il se trouve tout aussi honoré de la profession de l'erreur que de celle de la vérité. On tombe ainsi dans le latitudinarisme le plus effréné; on confond, on renverse tout l'enseignement de la foi; on supprime l'hérésie, mais avec elle on abolit le dogme. Voilà où conduit rigoureusement la théo-

rie de la multiplicité des églises visibles, formant, malgré leur diversité, malgré leur opposition, l'expression nécessaire et légitime de l'Église invisible.

Mais quand un protestant en est arrivé là, je le demande, peut-il croire qu'il marche dans les voies de Dieu? Peut-il se persuader que le Seigneur ait organisé son Église dans les conditions où s'éleva la tour de Babel? Peut-il penser sérieusement que Dieu ait voulu que les fidèles parlassent un langage tel qu'ils ne se comprissent plus les uns les autres? En un mot, n'est-il pas évident que si toutes les croyances sont légitimes par cela seul qu'elles sont proposées, il devient fort inutile de supposer une Église, une loi positive de Dieu, et l'obligation de s'astreindre à certaines croyances et à certains devoirs? Dans cette hypothèse, chacun est libre dans sa croyance comme dans sa conduite, chacun fait son salut à sa façon. Il n'est donc plus question pour les protestants, qui sont si éloignés des vraies idées chrétiennes, de chercher la véritable Église; il ne reste qu'un parti à prendre, c'est de s'unir aux rationalistes

et aux incrédules pour soutenir qu'il n'y a pas d'Église.

Les voilà donc obligés, par la force des choses, à reconnaître qu'il leur est impossible de distinguer la véritable Église de celles qui en sont séparées! Les voilà forcés de nier l'existence même de l'Église, pour dissimuler l'impuissance où ils se trouvent de montrer qu'ils appartiennent à cette Église!

Nous avons donc bien raison de dire qu'il est impossible aux protestants conséquents dans leur croyance, de s'assurer jamais qu'ils appartiennent à l'Église de Dieu, et qu'ils marchent dans les voies du salut.

Nous ne refusons pas aux protestants, qu'on le remarque bien, tout espoir de se trouver dans l'Église. Au contraire, nous admettons qu'un protestant de bonne foi, s'il fait tout ce qui est en son pouvoir pour plaire à Dieu, peut, dans certaines circonstances, appartenir à l'âme de l'Église, bien qu'il soit séparé de son corps; qu'il peut avec une certaine vraisemblance espérer de plaire à Dieu. Mais nous soutenons que le protestant, même pieux, même de bonne foi, ne pos-

sède aucune certitude de salut fondée sur des preuves sensibles ; qu'il n'en a aucune garantie appuyée sur des promesses divines ; qu'il ne jouit d'aucune sécurité basée sur les faits. Au contraire, quelque intime que soit sa conviction d'appartenir à l'Église de Dieu, il a toujours mille motifs extérieurs de douter, mille sujets de craindre une méprise. Au sein des communions protestantes, toutes les conditions de salut se trouvent à l'état de problème ; les dogmes que le protestant croit révélés, sont traités d'erreurs par des hommes plus savants que lui. A ces doutes, il ne saurait opposer aucune vérité. L'incertitude est chez lui incurable. La perplexité sur les conditions du salut est pour lui un cercle fatal qu'il ne peut franchir.

Vivre dans le doute, mourir dans le doute sur les choses qui déterminent ses destinées sur la terre, et qui décident de son bonheur et de son malheur éternel, voilà le sort, voilà le partage du protestant !

Conçoit-on, dans l'ordre spirituel, une position plus désolante pour l'homme, plus indigne de la bonté de Dieu ?

Voilà néanmoins la position que le protestantisme fait aux fidèles ! voilà donc un signe certain de sa fausseté !

ARTICLE III.

Le protestantisme n'a aucun des caractères de la véritable Église de Dieu ; et d'abord l'UNITÉ lui manque.

L'Église de Dieu ayant été constituée dépositaire de tous les trésors spirituels que Dieu a départis aux hommes, et la dispensatrice obligée de ses mystères, il a fallu que Dieu la marquât de son sceau, qu'il lui imprimât des caractères divins auxquels tous les hommes pussent la reconnaître.

En effet, l'Église a été reconnue, dès les temps apostoliques, à certaines marques spéciales qui la distinguaient, non-seulement des religions païennes, mais encore des églises dissidentes, des communions qui se séparaient d'elle, qui dressaient autel contre autel. L'Église catholique ou universelle a toujours été reconnue et distinguée des églises particulières, à des caractères di-

vins ineffaçables, que tout le monde pouvait voir, qui révélaiènt le sceau d'une céleste origine.

Nous savons d'avance que le protestantisme ne peut revendiquer aucun de ces caractères sacrés. Puisqu'il ne possède dans son sein aucune institution divine positive, il est évident qu'il se trouve dépouillé des notes, des signes inhérents à ces institutions.

Cependant, il est utile de prouver en détail que le protestantisme est privé de ces signes de vérité, afin de constater de plusieurs manières sa fausseté intrinsèque. Plus nous montrerons en lui d'incompatibilités avec les principes chrétiens de tous les temps, plus nous ferons ressortir la vérité de notre thèse. C'est ce qui nous engage à faire voir en peu de mots que toutes les notes de la véritable Église lui manquent, et qu'il ne possède pas même toutes les institutions qui sont de l'essence même de la religion.

Depuis des siècles, on reconnaît la véritable Église de Dieu à quatre signes ou caractères principaux : l'unité, la catholicité, l'apostolicité et la sainteté.

Le concile œcuménique de Constantinople,

tenu l'an 581, énumère distinctement ces quatre notes de l'Église.

Dans le symbole des apôtres, on trouve marquées la note de la sainteté et celle de la catholicité, qui comprennent implicitement les deux autres; car l'Église est nécessairement *une et apostolique*, lorsqu'elle est vraiment *catholique*, comme nous le ferons voir à l'instant.

Afin qu'on n'en doutât jamais, le divin Sauveur lui-même semble avoir pris à tâche d'enseigner l'*unité* parfaite de son Église.

O mon père, dit le Sauveur, gardez en mon nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un, comme nous le sommes (Joan. xvii. 11). *Je vous prie, ô mon Père, pour tous CEUX QUI CROIRONT en moi, afin qu'ils soient tous un, comme vous l'êtes en moi, et moi en vous* (Joan. xviii. 20). Le divin Maître prie son Père céleste, afin que *tous ceux qui croiront soient un*, sans aucun doute, *par la même foi, par la même croyance*.

L'Église est comparée, dans nos livres saints, à un seul bercail, auquel un seul pasteur préside (Joan. x. 16); à la cité unique, placée au sommet

d'une montagne (Matth., v. 14); au royaume du ciel qui est un (Matth., xiii. *passim*); au royaume de Dieu (Luc, xiii. 18); au royaume de Jésus-Christ (Joan., xviii. 36), qui forment une société parfaitement unie et vraiment unique.

L'apôtre dit que tous les fidèles sont appelés à faire partie d'*un seul corps*, qui est l'Église (Col. iii. 15); que tous ne font qu'*une seule chose* en Jésus-Christ (Galat. iii. 28); qu'ils sont tous unis dans *un seul esprit*, selon la foi de l'Évangile (Phil. i. 27); qu'ils ont été baptisés pour former *un seul corps tous ensemble* (I, Cor., x. 17 ; xii. 13); qu'il n'y a qu'*un seul Seigneur* et *une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu* (Ephes. iv. 5); que les fidèles sont le corps de Jésus-Christ, et que tous ensemble ils ne forment qu'*un seul corps en Jésus-Christ* (Rom. xii. 15).

Je le demande aux ministres protestants, y a-t-il dans les Saintes Écritures beaucoup de vérités établies, enseignées, répétées, inculquées d'autant de manières et autant de fois que l'unité de l'Église? Après avoir lu ces textes formels, est-il permis à des chrétiens de nier cette unité, ou bien

de se contenter d'une unité de nom, d'une unité trompeuse, imaginaire? Évidemment, l'Esprit Saint ne permet point de douter que l'Église de Dieu ne soit *une* dans ses bases, dans ses principes, dans sa vie, dans son gouvernement, dans ses chefs et dans ses membres.

On distingue trois liens principaux de l'unité de l'Église, liens que saint Augustin appelle *les liens bien chers du nom chrétien, nominis christiani carissima vincula* (*Contra Epist. Fundam.*) : le lien de la foi, *una fides*, le lien des sacrements, *unum baptisma*, et le lien du gouvernement, *unum ovile*.

Ces liens sacrés unissent les fidèles à Dieu, à leurs pasteurs et à leurs frères.

La foi unit leurs esprits à Dieu; les divins sacrements embrasent leurs cœurs du feu sacré de la charité; la participation à ces trésors communs unit les fidèles entre eux, lorsqu'ils sont assis au même banquet, lorsqu'ils pratiquent les mêmes vertus; leur soumission à l'autorité légitime maintient l'unité et l'harmonie dans toute leur conduite.

Les catholiques sont donc vraiment unis à

Dieu par l'esprit, par le cœur, par les actions ; ils sont unis entre eux par la profession de la même croyance, par la participation aux mêmes sacrements, par la soumission aux mêmes pasteurs légitimes.

Les schismatiques, qui brisent les liens de la sainte obéissance envers leurs pasteurs et les liens de la charité, ou de la communion envers leurs frères ; les hérétiques, qui brisent, en outre, les liens de la foi, sortent de l'Église de Dieu, dissipent leur patrimoine, renoncent à l'héritage céleste, et sont, comme le dit Jésus-Christ, pires que les pharisiens et les païens.

Voilà ce que les chrétiens de tous les siècles ont cru et professé touchant l'unité de l'Église.

Le protestantisme, dès son origine, a rompu avec ces croyances, a répudié ces institutions. D'un seul coup, il a brisé tous les liens de l'unité ecclésiastique : ceux de la foi, ceux de la participation aux mêmes sacrements, ceux de la subordination ecclésiastique. -Les chefs de la Réforme ont attaqué de front l'enseignement dogmatique de l'Église, et professé les erreurs grossières, les horribles blasphèmes dont nous

avons parlé dans le chapitre précédent. Ils ont abrogé la plupart des sacrements, ne conservant que le Baptême, la Cène, et dans quelques églises l'Ordre. Mais ces sacrements ont été abandonnés plus tard. Quant à la hiérarchie et à l'obéissance chrétienne, il n'y a point d'institution, point de devoir contre lesquels ils se soient jamais élevés avec plus de force et d'animosité.

Lorsque les effets immédiats de cette révolution en firent trembler les auteurs pour le sort de leur œuvre, les premiers réformateurs tâchèrent de renouer par des artifices humains les fils rompus de l'unité religieuse. Afin de donner un peu de consistance à leurs Églises qui s'écroulaient, et d'arrêter pour un temps l'action dissolvante de leurs doctrines, ils composèrent, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, des symboles nouveaux qui tinrent lieu, pour un temps, des symboles catholiques. Mais ces formules de foi suivirent naturellement la marche des esprits dans les voies de l'erreur, et se multiplièrent bientôt à l'infini. L'unité de la foi disparut de nouveau par la force des choses, et la confusion native reprit ses droits. Aujourd'hui, la plupart

des communions protestantes se moquent des symboles de foi et les abandonnent comme des formules surannées et sans valeur.

Le lien de la charité qui résulte pour les fidèles de la participation aux mêmes sacrements, a complètement disparu dans la plupart des communions protestantes; car celles-ci ont abandonné presque toutes l'usage des sacrements, et perdu jusqu'à la foi de leur existence. Les Églises qui ont résisté d'abord au torrent destructeur, sont descendues aujourd'hui au niveau des communions les plus hardies et les plus destructives. L'Église anglicane elle-même a déclaré récemment, par ses organes légitimes, que le baptême n'est pas nécessaire au salut, que l'ordination ne confère aucun pouvoir, que la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie est imaginaire.

L'unité qui résulte de la participation aux mêmes sacrements est donc généralement abolie dans les communions protestantes, aussi bien que l'unité de la foi.

A l'origine, les chefs de la Réforme ont remplacé l'unité du gouvernement spirituel de

l'Église par les synodes, par le protectorat civil et par les lois disciplinaires. Depuis longtemps ces mesures artificielles ont perdu toute valeur. En Angleterre, les évêques anglicans s'opposent la plupart à la convocation d'un synode, de crainte qu'il ne fasse éclater les profondes discordes qui les divisent. En Allemagne et en France, lorsque les protestants se sont réunis, ils ont évité de traiter aucune question fondamentale, convaincus qu'une pareille discussion eût infailliblement abouti à des désastres. Quelques Églises particulières ont osé cependant rechercher quel est au fond *le principe de l'unité* de l'Église chrétienne, comme si un pareil principe pouvait être découvert après coup, et n'appartenait pas à l'essence de l'Église ! Aussi ces recherches ont-elles abouti à des résultats ridicules. Les uns ont fixé le principe dans l'*unité de la liturgie*, les autres dans l'*unité de la prédication*, choses vagues et variables, qui appartiennent à l'action de l'Église et non pas à sa nature. Aussi, tout en avouant par le fait même de ces discussions la nécessité de l'unité, ces communions n'ont-elles acquis aucune consistance, aucune fixité. Le jugement

particulier et la raison individuelle ont continué leur influence délétère sur ces corps mal constitués, et ces Églises sont réduites aujourd'hui, comme toutes les autres communions protestantes, ou à implorer le bras de fer de l'autorité civile, ou à se disperser comme un troupeau sans pasteur.

L'unité de foi, de charité, de gouvernement fait donc défaut aux communions protestantes, et ce vice intrinsèque fournit une preuve irréfutable de leur fausseté.

ARTICLE IV.

Le protestantisme n'est point catholique. Autre signe indubitable de sa fausseté.

Le Symbole des Apôtres appelle l'Église *catholique* comme d'un nom qui lui est propre.

Saint Ignace, successeur de saint Pierre sur le siège patriarcal d'Antioche, parle aussi de l'Église catholique dans sa lettre aux fidèles de Smyrne (num. 8).

L'Église était connue sous ce nom, même des

païens. Les Actes des premiers martyrs attestent que ces généreux athlètes de la foi, interrogés par les tyrans sur leur noms et qualités, répondaient sans hésiter qu'ils étaient membres de l'*Église catholique*, ou simplement de la *Catholique*, nom propre de l'Église dans ces premiers temps.

L'empereur Constantin l'appela ainsi dans ses lois (in *Cod. Theod.* l. xvi), et les conciles d'Afrique dans leurs canons (*Cod. can. eccl. Afr.* c. 119, etc.). Saint Cyrille de Jérusalem dans ses Catéchèses, dit que le nom de *catholique* est le nom propre de notre sainte Mère l'Église (*Catech.* xviii. n. 26).

Saint Pacien, qui florissait à la fin du iv^e siècle, déclare que son premier nom est *chrétien* et son second *catholique*. « Le premier, dit-il, me désigne, le second me distingue : *Christianus mihi nomen, catholicus vero cognomen. Illud me nuncupat, istud me ostendit.* »

« S'il faut rendre compte, dit-il, du nom de *catholique*, je dirai qu'il signifie : *Partout un, ubique unum.* »

« Ce nom, dit-il encore, a été donné au peuple

apostolique pour marquer son unité et pour le distinguer des communions hérétiques. Par ce nom, notre Église est séparée des hérétiques... La raison ou signification de ce nom est donc *un-en-tout, un-sur-tout.* » (*Epist. I. ad Sempronianum*, p. 66, éd. Valent. 1780).

« Ce qui me retient dans l'Église, dit saint Augustin, c'est aussi son nom de *catholique*, que seule elle obtient au milieu des communions hérétiques, de telle sorte que malgré les prétentions des hérétiques, qui tous veulent porter ce nom, lorsqu'un étranger demande où les catholiques se réunissent, aucun hérétique n'ose lui désigner sa basilique ou sa maison. » (*Cont. epist. Fundam.*). « Il nous faut, dit le même saint, professer la religion chrétienne et demeurer dans l'Église, qui est catholique et qui est appelée catholique non-seulement par ses enfants, mais aussi par ses ennemis. Qu'ils le veulent ou qu'ils ne le veulent pas, les hérétiques et les schismatiques, quand ils ne parlent point entre eux, mais avec des étrangers, ne donnent point d'autre nom à l'Église catholique que celui de *catholique*. S'ils ne lui donnaient pas ce nom, connu

dans tout l'univers, ils ne seraient pas compris. »
(*De verâ relig.* n. 12).

Nous pourrions étendre cette démonstration ; mais les preuves que nous venons de rappeler suffisent pour convaincre tout homme de bonne foi, que le nom et la qualité de catholique sont des propriétés essentielles et exclusives de la véritable Église.

L'Église qui porte aujourd'hui ce nom, le porte depuis le temps de saint Augustin, depuis le temps de saint Ignace d'Antioche, disciple des Apôtres. Elle est catholique de nom, elle l'est aussi de droit, parce qu'elle enseigne toute vérité et proscrit toute erreur ; parce qu'elle est assez riche en dons spirituels pour subvenir à tous les besoins des âmes, à toutes les nécessités religieuses du genre humain. Elle est aussi catholique de fait ; d'abord par sa durée, puisqu'elle remonte, sans interruption, jusqu'à Jésus-Christ, à Moïse, à Abraham, à Dieu. Elle l'est par son étendue, puisqu'elle est répandue par tout l'univers, et compte plus d'adhérents qu'aucun autre culte positif, régulier et constitué. Elle est donc catholique dans tous les sens possibles du mot.

Le protestantisme, au contraire, n'est catholique dans aucun sens.

Nous venons de voir qu'il ne possède avec certitude aucune vérité, loin de les posséder toutes; qu'il est sujet à toutes les erreurs, loin d'en exclure une seule. Il n'embrasse pas tous les temps, puisqu'il est né au xvi^e siècle, et qu'il suppose une défaillance de plus de mille ans dans le christianisme. Il ne s'étend pas à tous les lieux, puisque chaque communion protestante compte un petit nombre d'adhérents et n'occupe le plus souvent qu'une seule contrée dans le monde. D'ailleurs, le protestantisme n'a aucune relation avec les lieux, si, comme il le prétend, l'Église de Dieu est invisible sur la terre.

Malgré ces faits, dont les conséquences sont palpables, plusieurs communions protestantes ont aspiré de nos jours, comme les sectes hérétiques du temps de saint Augustin, au nom de catholiques. Mais le peuple a toujours fait justice de leur usurpation, en les appelant *catholiques allemands*, *catholiques anglais*, etc., dénominations nouvelles qui altèrent la signification pri-

mitive de ce beau nom, et réservent à l'Église de Dieu seule l'appellation simple, invariable de catholique.

Il est bon de rappeler ici que les prophètes ont prédit au Messie un royaume spirituel, qui s'étendrait jusqu'aux extrémités de la terre, et qui embrasserait toutes les nations. Ce royaume est l'Église de Dieu. Évidemment, dans les limites restreintes et dans l'état précaire où il existe, le protestantisme ne constitue pas ce royaume; il n'est point l'héritage du Messie; il n'est point l'Église de Dieu.

ARTICLE V.

Le protestantisme n'est pas apostolique; autre caractère de fausseté.

L'apostolicité de l'Église de Dieu suppose en elle deux choses fondamentales : une origine apostolique, et la succession fidèle, non interrompue de la doctrine et du ministère sacerdotal.

Saint Paul appelle ouvertement les apôtres le

fondement de tout édifice spirituel de l'Église (Ephes. II. 20); et saint Jean, décrivant l'Église du Nouveau-Testament, dit que le mur de cette cité a douze fondements sur lesquels sont écrits les noms des douze apôtres (Apoc. XXI. 4).

Comme l'Église est appelée *Chrétienne*, parce que Jésus-Christ en est la pierre fondamentale, la pierre angulaire (Isaï. XXVIII. 16. I Pet. II. 6. Ps. CXVII. 22), de même elle est appelée *Apostolique*, parce qu'elle a été fondée sur la vraie doctrine et sur le ministère des apôtres.

« Toutes les Églises particulières du monde sont apostoliques, dit Tertullien, en tant qu'elles sont cette Église unique, fondée la première par les apôtres, et dont toutes les autres dérivent (*De præscript.* n. 4). Ces Églises, dit-il, sont réputées apostoliques à cause de la consanguinité de leur doctrine avec celle de l'Église apostolique (*ibid.* n. 52). »

Mais cette doctrine et ce ministère ne persévèrent dans les Églises, que par la succession des évêques et des prêtres qui conservent la tradition des apôtres. Dès que cette double tradition de la foi et de l'autorité est brisée, inter-

rompue, l'apostolicité cesse, et les églises sont censées bâties sur un fondement humain.

Saint Irénée déclare que la tradition apostolique, conservée par la succession des prêtres, se manifeste dans tout l'univers, et indique à tous ceux qui veulent la voir, l'Église de Dieu et la véritable doctrine (lib. iv. c. 26. n. 2). Dans les controverses il en appelle à la tradition des Églises apostoliques, et provoque les communions séparées à l'examen des titres de leur origine. Il montre que dans l'Église romaine, la première de toutes, la principale en autorité, on connaît la succession des pontifes qui ont conservé l'enseignement des apôtres, et que l'on ne peut douter de la vérité de sa croyance.

Les apôtres, dit Tertullien, ont transmis aux Églises fondées par eux, et surtout à l'Église romaine, la vraie doctrine avec l'effusion de leur sang. *Ecclesia romana cui totam doctrinam apostolicam cum sanguine suo profuderunt (De præscript. n. 21).*

Saint Irénée propose aux Églises le même moyen de vérifier les titres de leur existence et d'éprouver la vérité de leur enseignement

(lib. III. cap. 26. n. 5 et c. 2). Saint Cyprien dit que Jésus-Christ a construit son Église de telle manière, qu'elle fût fondée sur les apôtres et conservât ses propriétés par la succession non interrompue des évêques (Epist. 27. p. 37). Saint Augustin indique cette succession de l'épiscopat comme un des signes de l'Église de Dieu et un motif de rester toujours uni à l'Église catholique. « Ce qui me retient aussi dans l'Église catholique, dit-il, c'est *la succession non interrompue des évêques* depuis les apôtres jusqu'à nos jours (*Contra ep. Fund.*) »

En récitant le symbole des apôtres les communions protestantes reconnaissent qu'une propriété essentielle de la véritable Église est l'apostolicité.

Or ces communions ne sont pas apostoliques.

Toutes, sans exception, nient l'existence de la tradition reçue des apôtres.

Toutes répudient la succession apostolique des évêques, canal nécessaire des institutions apostoliques, selon la doctrine des Pères.

Toutes ont une origine récente, postérieure au temps des apôtres.

Toutes portent le cachet de fausseté que saint Cyprien indiquait de son temps ; *Quiconque, dit-il, ne succède à personne ; quiconque commence par soi-même est étranger à l'Église de Dieu.* Les communions protestantes, ne succèdent réellement à personne. Elles ont été fondées par des hommes sans mission ; elles sont donc étrangères à l'Église apostolique. La succession des apôtres est comme la chaîne à laquelle Dieu a voulu attacher tous les fidèles, pour les conduire par elle au salut. Cette chaîne rompue, on n'appartient plus au peuple de Dieu ; on passe à la synagogue de Satan. Ce signe de Fausseté est sensible, et il a été appliqué aux communions séparées dès le second siècle de l'Église.

Le défaut d'apostolicité est manifeste dans les communions protestantes par les noms qu'elles portent. On ne les appelle jamais l'Église apostolique, mais l'Église luthérienne, ou l'Église calviniste, ou l'Église anglicane, ou l'Église puritaine, ou l'Église méthodiste, ou l'Église mormonne, etc., ou bien encore l'Église protestante, l'Église réformée, noms particuliers qui font contraste

avec le nom d'apostolique; noms négatifs qui rappellent la fondation récente et l'origine purement humaine de ces communions.

Les ministres protestants qui s'agitent en Belgique, ont donné à leurs assemblées le nom d'*Églises évangéliques*; nom vraiment magnifique en lui-même, mais sans valeur et sans signification, dès qu'on remonte à son origine et qu'on discute son emploi.

Ce fut le roi de Prusse qui mit ce nom en honneur, lorsqu'en 1817 il s'efforça d'amalgamer les Églises luthériennes et calvinistes de son royaume, afin d'en former une seule Église nouvelle dont il assumait le souverain pontificat. L'emploi de cette dénomination n'est donc pas d'origine chrétienne, mais d'origine royale et politique. Ce nom n'est point distinctif, car dès le principe on le donna à des communions religieuses qui professaient, en matière de foi, des doctrines contradictoires. Ce nom ne fut pas même accepté par tous ceux à qui on entendait l'appliquer. Beaucoup de luthériens et de calvinistes refusèrent de s'associer à l'Église nouvelle et de prendre part aux tripotages qui présidè-

rent à son berceau. L'Église évangélique, quoique d'institution royale, devint au milieu des protestants un sujet de discorde.

Les agents des sociétés bibliques ont usurpé ce nom de leur autorité privée, quoiqu'ils annoncent le plus souvent leur évangile personnel au lieu de l'Évangile de Jésus-Christ. C'est chez eux une affaire de fantaisie et sans conséquence. Si demain ils s'appelaient *Célestes*, ou *Divins*, cela ne prouverait rien en faveur de leurs doctrines, ni pour la vérité de leurs Églises. Au fond ils s'appellent *Évangéliques* au même titre que d'autres sectes se sont appelées autrefois *Gnostiques* ou intelligents, *Cathares* ou purs. Saint Épiphane parle même d'une secte qui s'appelait *les Apostoliques*. Ces noms particuliers empruntés au langage chrétien n'ont jamais servi qu'à distinguer ces Églises séparées de la véritable Église de Dieu, et par conséquent, malgré leur belle étymologie, ils ont paru méprisables, et ont été odieux aux fidèles parce qu'ils ne servaient qu'à couvrir l'erreur et à masquer le mensonge.

Ces dénominations récentes, arbitraires, arti-

ficielles n'ont jamais pu tenir lieu du nom d'apostolique et moins encore de l'apostolicité.

Les communions protestantes qui s'en sont affublées, portent donc, jusque dans ces noms postiches, un signe certain de leur fausseté.

ARTICLE VI.

Le protestantisme n'est pas saint. Autre caractère de fausseté.

La première marque distinctive de l'Église de Dieu, dont le symbole des apôtres fasse mention, est la sainteté. *Je crois*, disons-nous en récitant le symbole, *la sainte Église catholique*.

L'Église de Dieu est sainte par son fondateur Jésus-Christ, par ses propagateurs les apôtres, par les doctrines saintes dont elle est dépositaire, par la vocation à laquelle ses enfants sont appelés, par les grâces qu'elle procure.

Toute Église particulière que l'on peut convaincre de n'être point sainte sous un de ces rapports, est convaincue par là même de ne pas appartenir à l'Église véritable.

La sainteté de l'Église de Dieu se manifeste aussi par les miracles que l'Esprit-Saint opère dans son sein, par les dons particuliers qu'il accorde ; par la pratique constante des conseils évangéliques, et l'exercice héroïque des vertus chrétiennes ; par la fécondité de la prédication évangélique dont l'Esprit-Saint fait tout le succès.

Il est très-facile de prouver que les communions protestantes n'ont à la rigueur aucun de ces signes de sainteté.

Elles se glorifient d'avoir Jésus-Christ pour fondateur ; mais cette prétention est elle soutenable en présence de leurs doctrines fondamentales ? Elles n'ont, de leur propre aveu, aucune relation, aucun rapport avec l'Église primitive que Jésus-Christ a fondée ! Elles soutiennent qu'il n'y a point de tradition apostolique ; que l'Église a été corrompue à son origine ; que l'exercice du vrai christianisme a été interrompu pendant des siècles sur la terre ! Elles portent le nom des hommes qui les ont fondées.

Ces communions protestantes ont conservé une partie des doctrines saintes que le divin Maître nous a enseignées ; mais elles y ont

mêlé des erreurs manifestes, d'horribles blasphèmes, comme nous l'avons prouvé ailleurs. Elles ne possèdent pas ces doctrines avec certitude; elles n'ont aucune règle de foi sûre pour les conserver intactes.

Les sacrements, sources des grâces célestes, sont abolis la plupart, sinon tous, dans leur sein.

Comme première règle morale Luther, et Calvin ont établi que l'homme est privé de son libre arbitre par le péché originel, et que les bonnes œuvres sont inutiles pour le salut, que la foi seule suffit! Que l'on s'imagine quel effet de pareils principes ont dû produire sur les chrétiens qui la plupart se séparaient de l'Église afin de satisfaire leurs passions! Le désordre moral arriva au point que les premiers adeptes de Luther désespèrent un jour du sort de la Réforme.

Cette doctrine immorale, honteuse fit rougir les chefs de la nouvelle Église. Ils finirent par déclarer que les bonnes œuvres sont nécessaires comme un signe de la justification obtenue, mais point comme un moyen de l'obtenir.

Voilà comment les premiers réformateurs entendaient la pratique de la vertu, et l'exercice de la sainteté chrétienne.

L'exercice de la perfection évangélique rencontra aussi en eux des adversaires décidés.

Le divin Maître a dit aux fidèles : *Si vous voulez être parfaits, allez, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres et suivez-moi. Renoncez à vous-mêmes... Portez votre croix* (Matt. XIX. 21 ; Luc IX. 23). Ces paroles ont enfanté des prodiges de vertu dans l'Église. Pratique à la lettre l'obéissance, la pauvreté et la chasteté parfaites, des milliers de fidèles ont tout quitté pour marcher sur les traces du Sauveur, et sont parvenus par l'observation des conseils évangéliques au plus haut degré de la perfection chrétienne.

Une des premières pratiques religieuses que Luther attaqua fut l'observation des vœux monastiques, qu'il avait lui-même violés. Les premiers réformateurs ont voué une haine implacable à la vie religieuse et à ceux qui la professent. Leurs disciples ont malheureusement hérité de ces sentiments.

A-t-on bien réfléchi à ce fait remarquable que l'absence de la vie religieuse dans une Église est un signe manifeste de fausseté?

Notre-Seigneur attribue l'observation des conseils évangéliques à une vocation céleste, à l'appel que Dieu fait retentir au fond des âmes. Comme il le dit lui-même, tous les fidèles qui entendent cette voix ne la comprennent pas; mais il faut que quelqu'un la comprenne dans l'Église; il est impossible que le Père céleste parle au milieu de son peuple sans qu'il soit compris de personne. Si personne, dans une Église n'entend cette voix, si personne ne la suit, c'est que Dieu n'est pas au milieu de cette Église, c'est que cette Église n'appartient pas à Dieu. Le père de famille ne peut point parler en vain; sa parole doit avoir un écho au moins dans quelques cœurs.

Dans l'Église catholique, à tous les âges, on a compris cette voix divine, et une foule d'enfants de Dieu se sont engagés avec ardeur dans les voies de la croix

Dans le protestantisme, personne n'a entendu, personne n'a compris l'invitation du père de

famille : que dis-je? cette invitation est honnie, repoussée, niée!

Parlerai-je de la pratique du jeûne, que le Sauveur recommande à ses disciples comme un moyen très-efficace de sanctification? Il est certain que Notre-Seigneur a dit qu'à cette pratique on reconnaîtrait ses disciples après qu'il serait monté au ciel (Matt. ix. 15). Eh bien, la pratique du jeûne, de l'abstinence et de la mortification a cessé, ou à peu près, parmi les communions protestantes. Certaines lois existent peut-être encore qui la prescrivent; certaines Églises l'exercent deux ou trois fois dans le courant de l'année, par coutume ou par routine; quelques personnes pieuses s'y livrent peut-être par l'effet d'une piété peu commune; mais le jeûne, comme institution ecclésiastique publique, est complètement aboli.

Comme je le faisais remarquer à l'instant, les divins sacrements institués par le Sauveur pour donner, réparer, nourrir, fortifier, consommer la vie spirituelle de l'âme, n'existent plus dans le protestantisme, ou du moins n'y produisent plus aucun fruit de salut.

On peut dire sans exagération que dans le protestantisme toutes les sources de sanctification ont été tariées, tous les principes de salut reniés, et que ces Églises, depuis leur séparation, ne méritent absolument pas le nom de *saintes*, nom qui est l'apanage incontestable de la véritable Église de Dieu.

Le protestantisme est donc faux parce qu'il n'est pas saint.

ARTICLE VII.

Le protestantisme est faux parce qu'il n'a plus de sacrifice, l'acte essentiel et le plus sublime de la vraie religion.

On donne le nom de *religion* non seulement à l'ensemble des institutions qui règlent les rapports de l'homme avec Dieu, mais aussi à cette vertu morale par laquelle l'homme pieux, autant qu'il est en lui, rend à Dieu les hommages, le culte qui lui sont dus.

De tous les actes de religion le plus sublime et le plus parfait est sans contredit l'oblation du

sacrifice, cette prière en action, cette proclamation pratique des droits souverains de Dieu sur ses créatures, et de la soumission parfaite des créatures envers lui.

L'immolation des victimes a toujours eu ce sens que Dieu est le maître de la vie et de la mort; que tous les êtres créés lui appartiennent; qu'il conserve à ses créatures raisonnables les biens dont elles jouissent et qu'il pourrait leur enlever; que les hommes sont obligés de consacrer leur personne et leur existence à Celui dont ils tiennent tout ce qu'ils ont et tout ce qu'ils sont.

Le sacrifice est le seul acte de religion, la seule institution religieuse qui ait cette sublime signification. Un culte sans sacrifice est un culte imparfait, tronqué, indigne de Dieu.

Les païens ne l'ignoraient pas. Après avoir abandonné le vrai Dieu, ils prostituèrent leur encens et leurs victimes aux fausses divinités; mais enfin l'acte fondamental du culte, l'adoration suprême, quoique mal appliqué, leur resta.

L'Église de Dieu n'a jamais été privée du sacrifice. Le Seigneur en indiqua le rite à Adam et

à ses enfants. Abel immolait à Dieu les prémices de ses troupeaux ; Caïn lui offrait les fruits de la terre. Moïse, mû par l'inspiration divine, organisa les sacrifices de l'ancienne loi. Le sacrifice de la croix remplaça, dans le peuple de la nouvelle alliance, tous les sacrifices du Vieux Testament. La veille de sa mort, le divin Sauveur institua le sacrifice non sanglant de son corps et de son sang, sous les espèces eucharistiques, afin de perpétuer d'une manière réelle, mais mystique le sacrifice du Calvaire. Son corps et son sang sacrés, placés à l'état de victime sous les apparences sacramentelles, sont offerts aujourd'hui comme un sacrifice d'agréable odeur à Dieu le Père par les prêtres du Nouveau Testament agissant au nom de Jésus-Christ. C'est ainsi que l'acte essentiel de la vraie religion, l'acte d'adoration parfaite, l'acte religieux le plus digne de la majesté divine, a été conservé dans l'Église, et fait aujourd'hui partie du culte catholique.

Les protestants ont soutenu dès l'origine que le christianisme n'a plus de sacrifice ; que le sacrifice du Calvaire a abrogé tous les autres et n'a pas été lui-même perpétué dans l'Église. La

plupart des communions protestantes ont nié la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, erreur qui enlève sa victime au sacrifice de la nouvelle alliance. Elles ne souffraient point que l'on adorât Jésus-Christ dans l'Eucharistie ; elles ne conservaient le saint sacrement qu'à titre de commémoraison mimique de la dernière cène, de cérémonie vide, d'une espèce de drame spirituel. L'égarement des sectes est arrivé au point de punir de la prison et de la confiscation les catholiques qui entendaient la sainte messe, et de frapper de mort le prêtre qui la célébrait.

Le protestantisme n'a donc plus dans son sein ni l'oblation ni le rite du sacrifice, cet acte de suprême adoration, et il est réduit, par un effet de ses erreurs, à ne rendre à Dieu qu'un culte tronqué et incomplet.

Ce fait conduit à une autre conséquence non moins remarquable.

Lorsque les prophètes parlaient à Israël au nom de Dieu irrité, ils lui prédisaient un temps où le Seigneur, fatigué des infidélités de son peuple, l'abandonnerait à ses malheureux écarts

et n'accepterait plus ses oblations et ses sacrifices. Ces hommes de Dieu, pour peindre d'un seul trait cet état d'abandon et de malédiction, disaient qu'Israël se trouverait alors *sans prêtres et sans autels*.

Sans vouloir assimiler nos frères séparés aux Juifs infidèles, nous devons reconnaître qu'ils se trouvent aujourd'hui dans une situation tout à fait semblable à celle que les prophètes annonçaient aux juifs maudits. Eux aussi se trouvent par leur faute *sans prêtres et sans autels*; eux aussi n'offrent plus au Seigneur ni oblation ni sacrifice.

Que signifie ce rapprochement frappant? sinon que les protestants ont un motif bien pressant de craindre qu'ils n'aient encouru la disgrâce du Seigneur; et que les catholiques ont raison de croire que des communions chrétiennes, marquées du cachet de la colère du Seigneur, ne sont pas vraies.

ARTICLE VIII.

Le protestantisme est faux parce qu'il ne possède aucun moyen certain d'expiation.

L'ensemble des institutions religieuses que Dieu donna à son peuple, ont compris de tout temps un rite sensible d'expiation et certaines conditions de pénitence extérieure auxquelles se trouve attachée la certitude du pardon.

Dieu dont la puissance se manifeste surtout par l'indulgence et le pardon, comme le proclame l'Église, connaissait trop bien la faiblesse du cœur humain, pour abandonner les pécheurs repentants aux tourments du doute et à la torture du remords.

Si d'une part le repentir sincère fait espérer légitimement l'indulgence d'un père offensé, d'autre part l'offense de Dieu, qui est non-seulement père, mais maître suprême et juge rigoureux, paraît si grande aux yeux de la raison, que son souvenir suffit pour faire trembler le coupable, jusqu'à ce qu'il ait acquis la certitude d'une parfaite expiation.

La distance qui sépare l'homme pécheur de la divinité offensée est si grande, que nulle pénitence, nulle expiation ne semble suffisante pour rapprocher ces deux termes, si Dieu n'accepte et n'agrée la réparation qu'on lui offre. Le cri du remords ne cède dans l'âme du coupable qu'à la promesse divine du pardon. Aussi longtemps que Dieu ne pardonne pas d'une manière formelle, la perplexité du pécheur, loin de s'éteindre avec le temps, s'accroît dans le cours des années.

Pour rendre la paix aux âmes, pour encourager les pécheurs à fuir le péché, pour les consoler dans leurs combats contre le mal, il faut un rite d'expiation agréé de Dieu, une promesse formelle de pardon attachée à certains actes déterminés.

La chose est si vraie, que les peuples païens, après avoir oublié les institutions primitives et perdu le souvenir des promesses du Seigneur, s'adonnèrent aux expiations les plus barbares et les plus inhumaines, afin d'apaiser les remords qui les tourmentaient. Le culte des dieux infernaux, les sacrifices de victimes humaines, les suicides

religieux, et d'autres horreurs des cultes idolatriques n'eurent guère d'autre origine que la terreur incurable des criminels repentants. Privés de tout signe certain de miséricorde et de toute promesse positive du pardon, ils multipliaient leurs horribles sacrifices et centuplaient leurs affreuses expiations, afin de parvenir à un état de sécurité auquel ils ne pouvaient atteindre. Leurs sacrifices et leurs pénitences ne les tranquillisaient jamais. Je ne crois pas que l'on puisse citer une preuve plus frappante de la nécessité absolue d'une institution expiatoire infallible au sein du peuple de Dieu.

Cette institution se trouva sans doute dans la religion primitive dont les rites sont peu connus. Elle est manifeste dans la loi Mosaique, qui entre au sujet des expiations dans des détails infinis. Dans l'église de Jésus-Christ le saint tribunal de la pénitence, que les Pères appellent une seconde planche après le baptême, est placé au milieu du peuple fidèle, comme une fontaine salubre qui purifie l'âme de sa souillure ; comme un remède qui guérit ses plaies ; comme un préservatif contre de nouvelles chutes ; comme un signe

de miséricorde ; comme une promesse de pardon.

Quel est sous ce rapport la situation du protestantisme ? Il ne possède aucun signe sensible de la miséricorde divine, aucun moyen certain d'expiation.

L'Évangile nous oblige à croire que le Sauveur a confié à ses disciples les clefs du royaume céleste, le pouvoir redoutable de remettre et de retenir les péchés. Parmi les communions protestantes, à peu d'exceptions près, ce pouvoir n'existe pas ; personne n'a la prétention de l'avoir reçu, personne ne songe à l'exercer. Lorsque David eut péché, Dieu lui envoya le prophète Nathan pour lui dire : *Voici que le Seigneur a transféré, pardonné votre péché !* Rien de semblable n'arrive, rien de semblable ne peut arriver parmi les protestants. Ceux-ci n'ont pour toute ressource que l'acte de contrition, la demande du pardon, dispositions bonnes, nécessaires, essentielles sans doute, pour obtenir la rémission des péchés, mais insuffisantes, au moins dans une foule de cas, pour obtenir le pardon, et plus insuffisantes encore pour se procurer la certitude du pardon.

Les fondateurs de la Réforme ont attaché la sécurité des pécheurs à l'aveugle présomption, à la ridicule témérité qui fait croire fermement, mais sans preuve ni garantie, que les péchés sont remis. Ce remède pouvait guérir peut-être des hommes simples qui ne comprenaient pas la folie de cette confiance aveugle et gratuite; mais de quelle efficacité peut-il être pour des hommes réfléchis et sensés qui ne consentent pas à remplacer un acte nécessaire de la miséricorde divine, par un simple acte d'imagination personnelle?

Le protestantisme a peut-être des moyens d'expiation qu'il a inventés et qu'il croit efficaces; mais il est bien certain qu'il n'en possède aucun que Dieu ait institué ou agréé. En fait d'expiation des péchés, la plupart des communions protestantes sont descendues, dès leur origine, à la situation des peuples païens qui se trouvaient privés de toute promesse positive, divine de pardon. Elles sont tombées, sous ce rapport, dans une position bien inférieure à celles des Juifs.

ARTICLE IX.

Le protestantisme, comme institution, heurte et blesse les inclinations les plus naturelles et les plus légitime du cœur humain.

Le protestantisme s'est signalé à son origine par les doctrines les plus révoltantes.

Au lieu de parler de Dieu comme d'un père, d'un bienfaiteur, d'un ami, il l'a représenté comme un odieux tyran qui prédestinait ses créatures à l'enfer, qui les créait pour les perdre!

Tandis que les créatures matérielles sont douées de toutes les qualités nécessaires pour atteindre leur fin, les chefs de la Réforme ont prétendu que, depuis la chute d'Adam, l'homme nait manchot, estropié dans l'ordre moral et religieux; qu'il n'a point de libre arbitre; qu'il n'est point intéressé à faire de bonnes œuvres.

Le divin Sauveur a prêché l'humilité à ses disciples, et les premiers réformateurs l'orgueil. La folle témérité, l'absurde présomption dont

ils firent une loi à leurs adhérents, est la chose la plus absurde et la plus révoltante que l'on puisse imaginer. Ils contestaient à la hiérarchie ecclésiastique, à l'Église l'infailibilité que Jésus-Christ lui a promise en termes formels; et ils attribuaient cette infailibilité à l'ignorant, à la pauvre femme, à l'enfant! C'était une véritable dérision.

La justification, la rémission des péchés, d'après leur théorie, est assurée à quiconque croit fermement l'avoir obtenue, sans rien faire à cette fin! C'est au fond une moquerie.

Luther autorisa la polygamie en dépit de l'Évangile.

Mais laissons les doctrines à l'écart, et considérons le protestantisme comme institution.

Quelle position le protestantisme fait-il au peuple, à la multitude, aux pauvres, aux enfants dans l'étude de la foi?

L'Église catholique donne le lait de la doctrine avant de partager la nourriture forte; elle place son enseignement oral à la portée des fidèles. Pour s'instruire des vérités de la foi dans son sein, il suffit de prêter l'oreille, d'écouter les pasteurs,

chose que tout le monde peut faire.

Le protestantisme présente à tout le monde indistinctement le volume de la Bible; il oblige tous les fidèles, sous peine de damnation, comme s'expriment les ministres, à étudier ce livre pour y découvrir les vérités révélées, les préceptes de Dieu et toutes les règles de la vie chrétienne.

Cette méthode d'enseignement dogmatique suppose :

- 1° Le précepte divin de posséder l'art d'écrire;
- 2° Celui de lire;
- 3° Celui d'examiner et de comparer toutes les parties du corps de la doctrine chrétienne;
- 4° Celui d'en extraire une règle des devoirs de la vie, un système complet de morale et de vertu;
- 5° Celui de prononcer en dernier ressort sur les questions religieuses controversées;
- 6° Celui de préférer son jugement individuel à celui des pasteurs, etc.

Voilà les devoirs auxquels le protestantisme astreint tous les fidèles, les ignorants comme les savants, les simples comme les érudits, les enfants comme les vieillards, les femmes comme les hommes faits, tout le monde en un mot.

Je le demande à toute personne sensée, une pareille obligation ne dépasse-t-elle pas les forces physiques, intellectuelles et morales de la plupart des hommes? N'impose-t-elle pas à la multitude un joug insupportable? Ne blesse-t-elle pas les inclinations les plus légitimes et les plus naturelles du cœur humain? Quoi de plus nécessaire à la foule des hommes, quoi de plus désiré et de plus recherché que le conseil, la direction des personnes éclairées, des chefs de l'Église, des ministres de Dieu? La plupart des fidèles, lorsqu'ils comparent ce que Dieu a fait pour eux, et ce qu'il attend d'eux, avec ce qu'ils ont fait et ce que leur faiblesse naturelle leur permet de faire, appellent de tous leurs vœux un aide et un secours. Ils se sentent incapables de satisfaire par eux-mêmes à des devoirs aussi sublimes et aussi nombreux que ceux dont les droits de Dieu et les principes de la religion leur imposent l'obligation. Ils cherchent une direction, un appui dans les lumières et dans les forces d'autrui; ils sont convaincus que Dieu ne les a pas abandonnés à eux-mêmes, mais qu'il leur a donné pour mère, pour nourrice, pour guide, pour

appui, son Église, ses ministres, les pasteurs de son peuple! Voilà ce que le bon sens suggère; voilà ce que la raison exige; voilà ce que le cœur humain réclame.

L'Église catholique répond sans peine à ce cri de la nature; mais le protestantisme le condamne et le repousse; il est incapable de le satisfaire. La multitude des fidèles, au sein du protestantisme, est placée dans un état violent; elle n'a pour direction, pour appui, pour conseil que son ignorance et sa faiblesse. Le secours dont elle sent le plus impérieux besoin, lui fait défaut, lui est absolument refusé.

Ce n'est pas tout. Après avoir isolé le fidèle de ses pasteurs, de ses frères, après l'avoir condamné à une témérité et à une présomption qui répugne à ses idées et à ses sentiments, le protestantisme l'isole encore de ses amis et de ses protecteurs qui sont au ciel.

Les catholiques ne connaissent qu'une seule Église divisée en trois membres. L'un de ces membres *milite* sur la terre; un autre *souffre* dans le Purgatoire; un troisième *triomphe* dans le Ciel. Ces trois membres, quoique séparés par

les lieux, restent unis par les liens de la charité. Les chrétiens, qui sont unis sur la terre, s'intéressent à leurs frères et implorant en leur faveur l'intercession des Saints qui sont au Ciel. Ceux-ci invoquent la miséricorde divine en faveur de leurs frères militants et souffrants. Le corps mystique de Jésus-Christ est donc constitué de manière que ses membres divers s'entraident et se procurent de puissants secours, de douces consolations.

Le protestantisme n'entend pas les choses ainsi : il brise tous les rapports de l'Église militante avec l'Église triomphante ; il répudie la communion des Saints que, de tout temps, l'Église chrétienne a professée dans son symbole ; il prétend que nos martyrs, nos confesseurs, nos vierges qui règnent dans le Ciel, ignorent ce qui se passe sur la terre, et ne prennent aucun intérêt à nos destinées ; il défend même aux chrétiens de les vénérer et de les invoquer comme de puissants amis de Dieu.

Quelle contraste avec notre foi, quelle blessure pour les cœurs sensibles ! Nous avons l'espoir, nous autres catholiques, d'arriver un jour

au Ciel, d'y rejoindre les bienheureux, d'y jouir avec eux de la vue de Dieu. La perspective si douce d'y rencontrer nos parents, nos amis, nos bienfaiteurs, toutes les personnes qui nous sont chères et qui nous ont précédés dans les voies de la vie, nous remplit de courage, de force et d'allégresse. Nous aimons à prévoir ce triomphe, à y faire coopérer les bienheureux qui nous appellent et nous attendent. Et vous venez, ministres protestants, élever un mur d'airain entre le Ciel et nous ! Vous nous défendez d'implorer le secours des amis de Dieu, qui nous ont aimés sur la terre, et que nous aimons encore dans le Ciel ! Ah ! n'en doutez pas, vous blessez les inclinations les plus naturelles, les sentiments les plus légitimes de nos cœurs !

Après avoir brisé dans l'Église les liens qui existent dans toute société bien organisée entre ses membres et ses chefs, entre ces membres et leurs protecteurs, le protestantisme altère aussi les rapports qui existent naturellement entre Dieu et son peuple fidèle.

Personne n'oserait contester, je pense, que l'homme composé d'une âme et d'un corps, ne

soit obligé de se dévouer tout entier à Dieu dont il a reçu tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède. Pour adorer Dieu en esprit et en vérité, il doit non-seulement soumettre son esprit au joug salutaire de la foi, ouvrir son cœur à la grâce, mais il doit aussi incliner son corps devant Dieu, lui soumettre ses sens, afin qu'ils rendent à la Majesté divine tous les hommages dont ils sont capables.

Ce devoir est d'autant plus rigoureux, qu'en l'accomplissant le fidèle mérite et obtient de nouveaux secours pour se livrer aux actes du culte intérieur qui est l'âme de la religion. Lorsque, les sens invités par l'esprit et secondés par des rites inspirés, se sont inclinés devant Dieu, ils invitent à leur tour l'homme intérieur à adorer Dieu, et contribuent ainsi à la perfection du culte sacré. Il est bien naturel que les créatures sensibles et les actes extérieurs aident l'homme à rendre au Seigneur le culte qui lui est dû, puisque nous ne pouvons jamais l'adorer assez, ni lui rendre tous les hommages auxquels il a droit.

Eh bien, le protestantisme s'oppose à l'exer-

cice de ce culte complet. Il refuse aux fidèles les secours que lui prêtent naturellement des actes extérieurs ; il s'élève avec une certaine animosité contre les cérémonies ecclésiastiques ; il se moque des rites les plus anciens et les plus vénérables ; il interdit l'emploi des images, des lumières, de l'encens, des ornements sacrés ; il ne veut ni signes de croix, ni pèlerinages, ni processions, rien de ce qui associe le corps et les sens de l'homme aux actes d'adoration intérieure qu'il rend à Dieu. Le protestantisme divise l'homme ; il le viole, il le force à n'offrir à Dieu qu'un culte tronqué, incomplet.

Mais c'est là évidemment blesser les inclinations naturelles et légitimes du cœur humain ; c'est le priver d'un secours moralement nécessaire ; c'est lui rendre impossible une partie de ses devoirs. Dans le protestantisme, rien ne remplace pour les hommes simples les avertissements qui, dans le culte catholique, éveillent les sens, éclairent l'esprit, touchent le cœur. Tous ces excitatifs extérieurs font défaut, et l'âme abandonnée à elle-même, au lieu de trouver dans les sens un secours pour s'élever vers

Dieu, n'y rencontre souvent qu'un poids qui l'entraîne vers la terre.

Je m'arrête ici. J'en ai dit assez pour convaincre tout homme sensé que le protestantisme, comme institution, blesse les inclinations naturelles et légitimes du cœur humain, et que par conséquent il n'est pas l'œuvre de Dieu qui a toujours su perfectionner la nature par la grâce, et faciliter l'opération de la grâce par le concours de la nature.

ARTICLE X.

Résumé. Il n'existe pas aujourd'hui un seul motif raisonnable pour embrasser le protestantisme, il y en a cent pour le quitter.

Nous venons de voir que le protestantisme a tous les caractères, tous les défauts d'une institution humaine, et qu'il n'a aucun des caractères, aucun des avantages d'une institution divine.

Il se glorifie de fonder le salut des hommes sur la Bible seule; et il est contraint d'avouer

qu'il ne possède pas la Bible comme un livre *divin*, mais comme un livre *profane*; il la possède au même titre et de même manière que le Coran, que les œuvres d'Homère et de Platon.

Le protestantisme se vante de poser la foi comme fondement de toute la vie chrétienne; et il est dans l'impossibilité absolue de faire un acte de foi sur la divinité de la Bible, base du salut.

Jésus-Christ est venu sur la terre pour rendre témoignage à la vérité; il a promis, avant de quitter le monde, d'envoyer à ses apôtres et à leurs successeurs l'Esprit consolateur qui leur enseignerait *toute vérité*; et nous venons de prouver que le protestantisme ne peut enseigner avec certitude *aucune vérité*.

L'institution de l'Église a été nécessaire pour préserver la multitude des fidèles de *toute erreur* et de toute séduction, et pour offrir à tous les chrétiens une règle de foi qui les mît à l'abri de toute déception en matière de foi et de mœurs : or, il est prouvé que le protestantisme est incapable de condamner définitivement *aucune erreur*, de repousser aucune hérésie. Il n'y

a chez lui aucune ligne de démarcation tracée entre l'enseignement divin et l'égarement humain; entre la vérité et le mensonge.

Les prophètes ont promis au Messie une série indéfinie de victoires qui lui soumettraient successivement toutes les nations. L'Église catholique réalise ces prophéties par une suite non interrompue de triomphes sur l'incrédulité et sur l'infidélité; mais le protestantisme est frappé d'une stérilité complète. Depuis son établissement, loin de s'étendre, il s'est constamment resserré et divisé, au point que l'on peut fixer aujourd'hui avec une grande probabilité le terme de son existence.

Non-seulement le protestantisme n'enseigne pas la vérité et ne peut pas condamner l'erreur, ce qui porte déjà à la dernière évidence sa fausseté intrinsèque, mais il est de plus fondé sur des erreurs nombreuses. Pour justifier son existence, il a soutenu que Jésus-Christ a abandonné son Église, peu de temps après sa mort; que l'Église a induit les fidèles en erreur, quoiqu'elle parlât au nom de Dieu, que l'Église est la prostituée de l'Apocalypse, et d'autres choses

tout aussi abominables; ses fondateurs ont attaqué la sainteté de Dieu en lui attribuant immédiatement le péché, sa bonté et sa justice, en lui attribuant la damnation des hommes. Ils ont renversé la base de la morale chrétienne en niant le libre arbitre, en soutenant l'inutilité des bonnes œuvres, et en proscrivant l'exercice des conseils évangéliques.

Pendant qu'ils se vantaient de suivre les doctrines de la sainte Bible et de ne suivre qu'elles, ils ont rejeté des principes et des vérités que la Bible impose ou enseigne en termes formels; et ils ont imposé aux fidèles, en matière de salut, des doctrines et des préceptes dont la Bible ne parle point ou qu'elle condamne. Jamais l'inconséquence n'a été poussée plus loin.

Le protestantisme, sous prétexte de briser le joug de l'Église et de faciliter l'affaire du salut, a proscriit les œuvres de la pénitence et les obligations pénibles à la nature, tels que le jeûne et la confession des péchés. Mais d'autre part il a rétréci les voies du salut en liant sur les épaules des fidèles, à l'exemple des Pharisiens, des fardeaux insupportables. Tel est entre autres le

précepte absolu de lire la Bible sous peine de damnation ; précepte absurde, précepte inutile, précepte dont l'accomplissement est impossible aux neuf dixièmes des hommes.

De progrès en progrès dans les voies de la négation et de l'erreur, le protestantisme est arrivé aujourd'hui à une confusion de doctrines qui rappelle la tour de Babel. Tout le monde dans son sein à la prétention d'être docteur, tout le monde veut être apôtre ; et il y a aujourd'hui à peu près autant d'églises protestantes que d'individus protestants. Les choses en sont venues au point que le protestantisme s'est pour ainsi abjuré lui-même. Il désavoue ses fondateurs ; il répudie leurs doctrines ; il ne prétend en avoir reçu que le droit de rejeter les premiers symboles de la Réforme avec autant d'assurance que la doctrine catholique. En un mot il périt par suicide.

Dès son origine il portait en lui-même le germe de la dissolution que nous voyons s'opérer sous nos yeux. Les communions protestantes qui n'y sont pas encore arrivées, y arriveront infailliblement.

Nous faisons cette remarque afin de prévenir le reproche d'injustice qu'on pourrait nous faire, parceque nous appliquons à toutes les communions protestantes les défauts et les vices que plusieurs d'entre-elles ont su éviter jusqu'ici. Il en est qui pourraient nous répondre :

Nous conservons le symbole que les pères de la Réforme ont composé; nous confessons la divinité de Jésus-Christ; nous admettons une église visible; nous reconnaissons la nécessité du baptême; nous croyons le corps et le sang de Jésus-Christ réellement présent dans la sainte Eucharistie, etc., etc., etc.

Nous ne contestons ni la vérité, ni la sincérité de cette réponse; mais nous prétendons que dans la controverse qui nous occupe, elle ne résout pas les difficultés que nous avons soulevées, et n'affaiblit aucun de nos raisonnements.

Les communions protestantes étant fondées toutes sur le principe du libre examen et de la raison individuelle, sont toutes solidaires des effets que ce principe enfante spontanément. Celles qui conservent encore les débris des anciennes croyances n'ont pas le droit de séparer

leur cause de celles qui ont nié tous les dogmes de la foi et qui sont aujourd'hui en pleine dissolution. Les premières comme les dernières professent une doctrine qui renferme virtuellement la négation de toutes les vérités révélées, l'abolition légitime de toutes les institutions apostoliques.

Jamais nous n'avons prétendu que l'application de cette doctrine dissolvante fût instantanée dans toutes les communions protestantes. Au contraire, nous avons montré que cette application a été successive et progressive à différents degrés. Mais l'application, soit qu'elle se fasse plus tôt ou plus tard, est inévitable. Les églises protestantes qui professent aujourd'hui l'incrédulité, ont été autrefois orthodoxes : celles qui sont orthodoxes aujourd'hui arriveront infailliblement un jour à l'incrédulité ou à l'infidélité. Entre cet abîme et leur principe, il n'existe aucune barrière qui puisse les retenir sur le terrain de la vérité. Elles feront nécessairement, un jour ou l'autre, le pas fatal.

Voilà pourquoi nous avons parlé en général de toutes les communions protestantes, lorsque

nous avons indiqué les motifs de les quitter ou de ne point y entrer; voilà pourquoi l'excuse dont nous venons de parler n'est pas recevable.

Le protestantisme, faux comme doctrine, est faux aussi comme institution.

En dernière analyse, il n'est pas une institution. Si toute la religion est renfermée dans le volume de la Bible où chacun emprunte les doctrines et les règles de sa conduite qui lui plaisent : l'enseignement de la foi, les préceptes divins, les principes de la morale, le culte, en un mot, tout ce qui fait le chrétien et l'enfant de Dieu, se trouve à l'état de problème, et pour ainsi dire à l'état d'abandon. Là ou chacun prononce à sa guise et à sa fantaisie, il n'y a rien de fixe, rien d'établi. Il n'y a aucune apparence d'institution positive. Or tel est le protestantisme, de son propre aveu. Il ne peut donc aspirer à passer pour une institution proprement dite.

Je dis qu'il est réduit à cette situation, de son propre aveu, parce que la conclusion que nous venons de tirer découle de ses principes.

N'est-ce pas lui qui croit à une église invisible, à un christianisme corrompu dès son origine,

interrompu pendant des siècles, par la malice des hommes, malgré la puissance de Dieu ? Par quel genre d'institution sensible peut être fondée une église invisible ? Qui a été chargé de Dieu de rétablir les institutions corrompues ? De son aveu, le protestantisme ne possède aucune institution divine, aucune institution positive, il n'a pas même les caractères essentiels à la vraie religion !

Si nous considérons le protestantisme tel qu'il se présente à nous, non-seulement nous n'y découvrons pas les notes distinctives que les anciens ont toujours attribuées à l'Église de Dieu, mais nous y remarquons des défauts qui les excluent.

La véritable Église est marquée du sceau de l'unité.

Le protestantisme est marqué au coin de la variété indéfinie, et d'une confusion de doctrines incurable.

L'Église de Dieu est catholique de nom, de droit et de fait.

Le protestantisme est essentiellement particulier, local, individuel.

L'Église catholique est apostolique.

Le protestantisme n'est que luthérien, calviniste, anglican, méthodiste, unitaire, mormon, etc., etc., etc.

L'Église véritable est sainte.

Le protestantisme a commencé par des blasphèmes, par l'abandon des bonnes œuvres; par l'aversion de la vie parfaite et des conseils évangéliques.

Il finit par le rationalisme et l'incrédulité.

Le sacrifice, l'acte essentiel de la vertu de religion, l'acte d'adoration parfaite, n'existe pas dans son sein.

Il porte ainsi le caractère de la malédiction divine que Dieu a prononcée contre les Juifs.

Le protestantisme ne possède aucun signe de la miséricorde de Dieu; aucun moyen certain d'expiation, aucune assurance du pardon. Les Juifs avaient leurs sacrifices expiatoires; les protestants n'ont rien.

Les inclinations les plus naturelles et les plus légitimes du cœur humain ne trouvent dans le protestantisme aucune satisfaction. La famille spirituelle n'y existe point; tout appui, toute

direction y manque au peuple fidèle. Le dogme par excellence est celui de la confiance en soi-même qui conduit à la présomption; celui de la présomption qui égare toujours. Le protestant sincère est abandonné sans pitié au libre examen, au jugement individuel, à la séduction et au doute. En lui remettant un gros livre qu'il ne comprend peut-être pas, ou qu'il n'a pas le courage de lire, l'Église protestante croit avoir satisfait à toutes ses obligations; elle ne s'inquiète pas du reste.

Le fidèle protestant, abandonné de son Église, n'a pas même le droit de s'adresser à ses protecteurs naturels, aux saints qui règnent en paradis. Tout rapport de la terre avec la Jérusalem céleste est brisé. Il n'est pas permis aux protestants d'honorer et d'invoquer ici bas, les saints que Dieu honore et écoute dans le ciel!

Les droits de la divinité même sont méconnus. Dieu exige de ses créatures un culte complet. Le roi prophète invite toutes les créatures, même inanimées et insensibles, à louer le Seigneur. Le protestantisme, sous prétexte de rendre à Dieu un culte spirituel, supprime, au

moins en grande partie, le culte extérieur, et empêche les chrétiens d'adorer le Seigneur de toute leur personne. Il ne veut pas que les créatures insensibles aident l'homme à s'élever vers Dieu et à lui rendre des hommages plus sincères et plus fervents, des hommages complets.

Un seul des motifs que nous venons d'exposer, bien compris, suffit pour jeter les doutes les plus sérieux dans l'esprit de tout protestant réfléchi et sincère.

Un seul, bien saisi, suffit pour repousser toutes les avances des ministres protestants qui s'efforcent de détacher les catholiques de l'unité de l'Église.

Quel effet ne doivent donc point produire sur un esprit réfléchi cet ensemble de motifs plus pressants les uns que les autres!

De quelque côté que l'on envisage le protestantisme, on ne découvre en lui que fausseté et mensonge.

Ce qu'il a conservé de bon, en se séparant de l'Église catholique, il le perd chaque jour.

Il n'a plus de symboles, plus d'enseignement certain.

Il n'a plus de sacrements.

Il ne mérite pas même le nom d'institution positive.

L'édifice construit par les premiers réformateurs s'affaisse de toutes parts.

Est-ce au moment où une maison s'écroule qu'on y entre?

Non, c'est alors qu'on en sort.



CONCLUSION.

APPEL AUX CATHOLIQUES ET AUX PROTESTANTS.

Bons catholiques, à qui des mains étrangères offrent de l'argent en retour de votre foi, méditez les vérités fondamentales que nous venons de vous rappeler, et lorsqu'on vous sollicitera à fréquenter les assemblées protestantes pour y renier les promesses de votre baptême et vous engager dans le dédale de la Réforme, pleins du souvenir des bontés de Dieu envers vous, répondez aux trafiquants en consciences les paroles que le divin Sauveur met lui-même dans votre bouche : *Que peut-on me donner en échange de mon âme?* ou bien ces paroles de saint Pierre à Simon : *Que votre argent péricule avec vous!*

Rappelez-vous aussi cette belle sentence de

saint Cyprien : *Celui qui n'a pas l'Église pour mère, ne saurait avoir Dieu pour père*; et celle de saint Ambroise : *Celui qui sort de l'Église, dissipe son patrimoine*, il devient prodigue, il perd son héritage.

Lorsqu'on vous demandera vos enfants pour les corrompre par les doctrines de l'erreur, rappelez-vous les terribles malédictions que Dieu prononça contre les parents israélites qui sacrifiaient leurs enfants à Moloch et aux divinités païennes, et gardez ce précieux dépôt dont Dieu vous demandera au dernier jour un compte rigoureux.

Vivez et mourez au milieu du bercail unique de Jésus-Christ, afin d'avoir part à son royaume dans le Ciel.

Et vous, nos frères séparés, vous, protestants de bonne foi, ne croyez pas que nous éprouvions la moindre animosité contre vous.

Votre cause n'est pas celle des premiers réformateurs qui ont trahi leur foi et rompu avec malice l'unité à laquelle ils appartenaient. Ils ont déchiré la tunique sans couture du Sauveur, ils se sont engagés volontairement dans les voies

de l'erreur et de la perte. Mais vous, sans faute personnelle, vous avez été élevés dès votre enfance au sein de ces communions séparées où votre esprit a été constamment nourri de préjugés contre l'Église, et votre cœur rassasié d'indignes calomnies contre nous. Vous étiez sans défense contre cette séduction. Vous avez droit de dire comme les Israélites : *Nos pères ont mangé des raisins verts, et les dents de leurs enfants en sont agacées* (Jer. xxxi. 29). Vous êtes les victimes des erreurs de vos pères. Aujourd'hui si le Seigneur parle à vos cœurs ne les endurez pas. Examinez, cherchez, priez, et la lumière luit à vos yeux, et Dieu même vous guidera dans les voies de la vérité jusqu'à la montagne de Sion, jusqu'à cette Jérusalem spirituelle de la terre, qui est le vestibule de la Jérusalem céleste, l'entrée terrestre du Ciel. Ainsi soit-il.

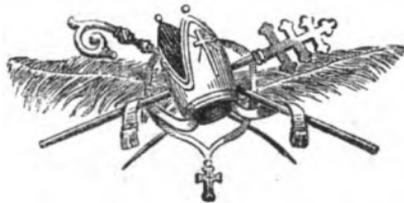


TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE.	1
PRÉAMBULE.	4

CHAPITRE I^{er}.

<i>De la fausseté du protestantisme, considéré au point de vue de l'enseignement de la foi.</i>	7
ARTICLE I ^{er} . Le protestantisme ne possède pas la sainte Bible comme un livre divin, mais comme un livre profane.	9
— II. Il est impossible aux protestants de faire un acte de foi chrétienne sur la divinité de la Bible	19
— III. Le protestantisme est incapable d'en- seigner avec certitude aucune vé- rité chrétienne.	27
— IV. Le protestantisme est incapable de condamner définitivement aucune hérésie, de proscrire avec autorité aucune erreur.	54

ARTICLE	V. Le protestantisme est frappé d'une stérilité spirituelle absolue.	39
—	VI. La fausseté du protestantisme prouvée par les doctrines de ses fondateurs	47
—	VII. La fausseté du protestantisme prouvée par ses inconséquences et ses contradictions.	50
—	VIII. Le protestantisme a rétréci arbitrairement les voies du salut	59
—	IX. De la confusion et de la décadence du protestantisme, signes certains de sa fausseté.	66
—	X. Le principe fondamental du protestantisme est la source et la justification de toutes les erreurs possibles	71

CHAPITRE II.

Fausseté du protestantisme comme institution. 75

ARTICLE	I ^{er} . La fausseté du protestantisme prouvée par l'absence de toute institution divine dans son sein.	78
—	II. Faute d'institutions divines positives, les protestants ne sont jamais certains d'appartenir au peuple de Dieu et de marcher dans les voies du salut.	86
—	III. Le protestantisme n'a aucun des ca-	

	ractères de la véritable Église de Dieu; et d'abord l'UNITÉ lui manque.	102
ARTICLE	IV. Le protestantisme n'est point catholique. Autre signe indubitable de sa fausseté.	111
—	V. Le protestantisme n'est pas apostolique; autre caractère de fausseté.	116
—	VI. Le protestantisme n'est pas saint; autre caractère de fausseté.	125
—	VII. Le protestantisme est faux parce qu'il n'a plus de sacrifice, l'acte essentiel et le plus sublime de la vraie religion.	129
—	VIII. Le protestantisme est faux parce qu'il ne possède aucun moyen certain d'expiation.	134
—	IX. Le protestantisme, comme institution, heurte et blesse les inclinations les plus naturelles et les plus légitimes du cœur humain.	159
—	X. Résumé. Il n'existe pas aujourd'hui un seul motif raisonnable pour embrasser le protestantisme, il y en a cent pour le quitter.	148
CONCLUSION.	— <i>Appel aux catholiques et aux protestants.</i>	161

